

Do Võ Phi Hùng Cũ HS Petrus Ký (67-74) tặng Huỳnh Chiêu Đăng chủ Kho Sách Xưa Quán Văn Đường

5^e Année - N° 222

Le N° : 1 \$ 00

Jedi 30 Novembre 1944

INDOCHINE

HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ

DS
531
35634



VOTRE INTERET

VOTRE DEVOIR

*Ne laissez pas vos capitaux improductifs
Donnez sans hésiter votre appui
au Gouvernement.*



SOUSCRIVEZ AUX
Bons du Trésor
indochinois

BONS A UN AN

émis à 98 \$ 30

remboursables

au pair à un an de date

BONS A TROIS MOIS

émis à 99 \$ 65

remboursables

au gré du porteur

au pair à trois mois de date

à 100 \$ 40 à six mois de date

à 100 \$ 85 à neuf mois de date

à 101 \$ 35 à un an de date

Vous trouverez aux guichets des Banques,
des comptables du Trésor et de l'Enregistre-
ment des coupures de 50, 100, 1.000, 10.000
et 100.000 piastres.

Les bons à un an à moins de 6 mois
d'échéance, et les bons à trois mois à toute
époque sont escomptables à la Banque de
l'Indochine (Taux 2,50 %).

INDOCHINE

HEBDOMADAIRE ILLUSTRE

5^e Année - N° 222

30 Novembre 1941

Edité par
l'ASSOCIATION ALEXANDRE-DE-RHODES
29, boulevard Đông-Khanh — HANOI

Toute la correspondance, mandats, etc.
doivent être adressés à la Revue
« INDOCHINE »
29, boulevard Đông-Khanh — HANOI
Adresse télégraphique : REVUINDO.

ABONNEMENTS :

Indochine et France :

Un an : 40 \$ 00, 6 mois : 25 \$ 00

Etranger :

Un an : 55 \$ 00, 6 mois : 35 \$ 00.

Le numéro : Une piastre.

SOMMAIRE

Pages anciennes. — Sur le petit Lac (Hanoi 1887), par P. BONNETAIN.

Souvenirs d'un vieil archéologue indochinois (suite), par H. PARMENTIER.

Produits de la culture. — Le palmier à sucre, par M. MAYRARGUE.

Des jeux de cartes populaires en pays d'Annam. — Le Tam-cuc et le Bât, par René de CREISSEL.

Les races d'Indochine. — Les Phu-Noi, par le capitaine J.-D. DE FRAYSSINET, officier de l'Air.

Figures indochinoises. — Eliacin Luro, Inspecteur des Affaires Indigènes en Cochinchine (1867-1877), par Georges TABOULET.

Ont été nommés...



Abonnements : Les abonnements partent du 1^{er} de chaque mois.

Changements d'adresse : Toute demande de changement d'adresse doit être accompagnée de 0 \$ 40 en timbres et rappeler l'adresse précédente, faute de quoi le changement ne pourra être effectué.

Règlements : Nous prions instamment nos lecteurs et abonnés, lorsqu'ils nous adressent un règlement, de bien vouloir nous rappeler le numéro figurant en haut, à droite, sur notre facture.

Nos factures de renouvellement sont envoyées un mois environ avant l'expiration de l'abonnement.

Si le règlement ne nous parvient pas un mois après la fin de l'abonnement, nous serons dans l'obligation d'envoyer un recouvrement postal et les frais en seront à la charge de l'abonné. Aucun règlement par acompte n'est accepté.

PAGES ANCIENNES

SUR LE PETIT LAC

(HANOI 1887)

par P. BONNETAIN

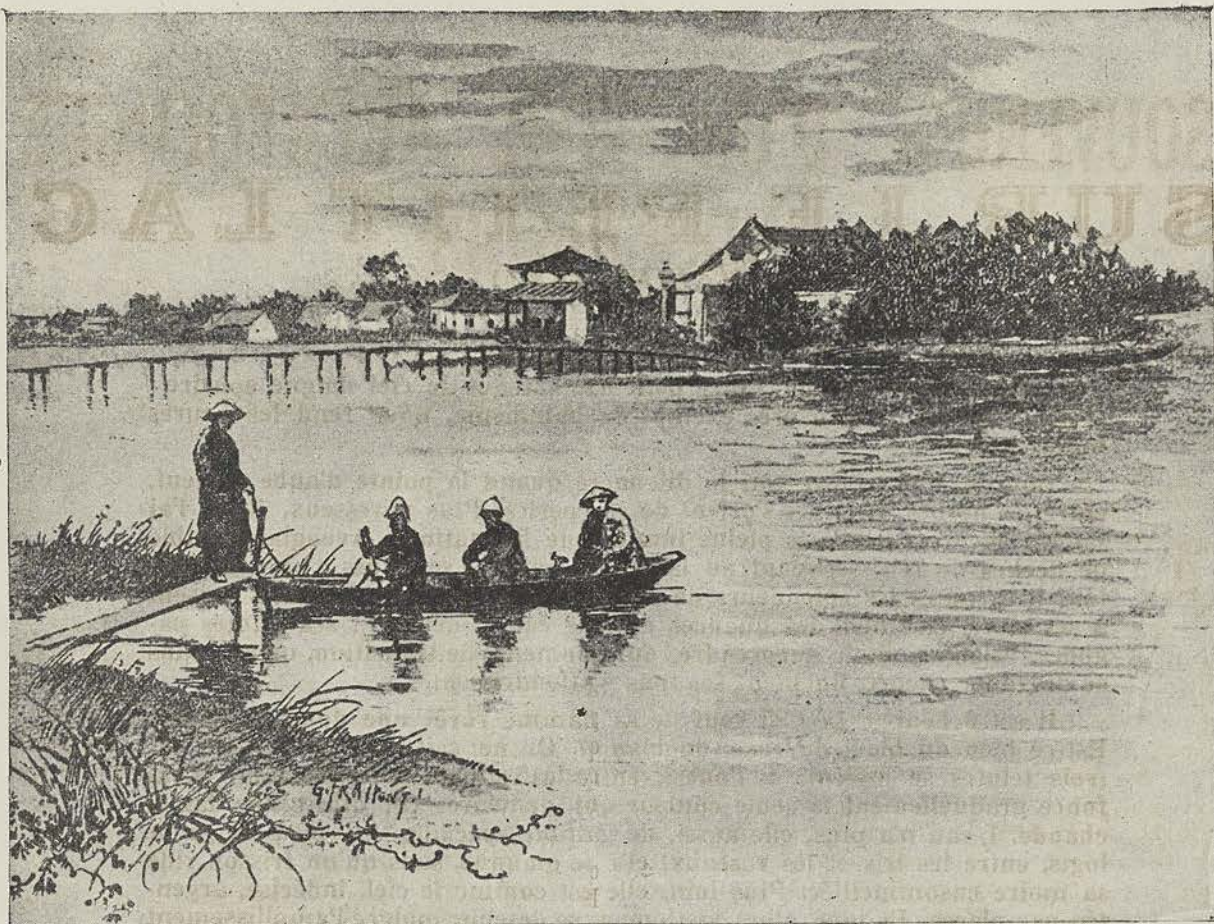
... Il est vraiment joli, notre petit lac, lorsque le ciel daigne sourire ; et son voisinage, à peu près exempt de paludisme, nous rend les heures moins longues.

Bourde, qui se lève tôt, le dit nacré quand la pointe d'aube y vient, entre les herbes, réveiller l'orient de ses perles. Plus paresseux, je ne l'ai jamais encore vu qu'à la pleine lumière de la matinée. Aveuglant, criblé de flèches de feu, secouant au large un semis de sapèques d'or, à cet instant il a toutes les splendeurs de midi, mais ses incendies mêmes nuisent à ses rives, éteignent les nuances de leur cadre, dévorent ses riantes pagodes. Mieux vaut le surprendre, aux moments de transition, quand, sans se dégrader encore, finement ses tons s'attendrissent.

Il est 6 heures. Le ciel veuf de sa flamme revêt une douceur froide. Est-ce bien du bleu, du rose, du blanc ? On ne sait. Les reflets de ces trois teintes se mêlent. A l'ouest, entre les toitures et les branches, s'enfoncé graduellement la seule couleur qui demeure. On dirait une laque chaude. L'eau n'a plus, elle aussi, de gamme spéciale. Au pied de mon logis, entre les iris et les roseaux, elle se glauque, sans qu'un frisson ride sa moire ensommeillée. Plus loin, elle est comme le ciel, indécise, argentée par places. Et tout, alors, nettement se dessine, malgré l'amollissement des lignes et la fuite des contours.

A droite, c'est un temple minuscule, un kiosque de briques, sans grâce, et couvrant tout entier son îlot, mais troué de fenêtres qui, dans l'estompement du soir, le font paraître découpé, presque joli. A gauche, une autre île plus large surgit dans une enceinte de bambous. Celle-là porte une pagode grande et presque belle, précédée d'un pavillon dont les piliers se cassent dans l'eau. Une longue et étroite passerelle béquillée de minces supports, invraisemblablement frêle, l'unit à la rive. Cette pagode est rose, et les tuiles de son faite accrochant un dernier rayon du couchant s'ensanglantent entre les chimères de faïence, incolores à cette heure, mais si bien profilées sur l'azur qu'on peut voir, entre les mâchoires fantastiques, leur langue menaçante, comme les piquants hérissant leur crête. Au-dessous, saules pleureurs sans mélancolie, les bambous ont de soudains frémissements, puis rependent, immobiles. Leurs soyeuses dentelles effilochent un vert de minute en minute plus sombre. La passerelle est rose, ses piliers semblent vernissés en noir, et bambous verts, tuiles carminées, chimères blanches, passerelle rose, piliers d'ébène, tout se reflète dans la blancheur de l'eau avec une endormante immobilité.

Autour du lac, la sérénité de la nuit prochaine remplace le crépuscule, à peu près ignoré sous ce ciel, par une promenade pareille d'hésitante lumière. Le jour, sur le point de disparaître, a comme des rappels, des lueurs changeantes et douces ; parfois même, il semble vouloir se réveiller plus vif, comme ces lampes moribondes dont un dernier souffle d'oxygène galvanise l'expirante flamme. A cette exquisité passagère de la clarté qui ne veut pas mourir, les rives gagnent un embellissement bref. Les verdure, les toits des temples, les paillotes, les pignons des magasins apparaissent à travers un tulle, et, tandis que, plus tendres, leurs couleurs s'épurent, leurs lignes perdent leurs arêtes et revêtent de fuyantes harmonies. La brise se lève ; un vague murmure court sur le lac comme un soupir des choses avides de sommeil ; une palpitation berceuse trouble les bosquets de l'île, confond les teintes sous l'époussetement des feuilles ; et le premier crapaud, s'essayant, jette deux cris sonores.



(Extrait du *Vieux Tonkin*, avec l'obligeance de M. BOURRIN.)

Mon hôte l'officier et moi, nous nous embarquons. Devant nous, sur le fil télégraphique coupant l'extrémité du lac, un martin-pêcheur, notre voisin habituel, est posé qui, obstiné, guette encore l'eau poissonneuse. A regret, il se lève au bruit de nos pagaies, tourne en cercle deux ou trois fois, puis disparaît dans les bambous.

Quelques brassées vigoureuses enlèvent notre petit canot. Les jambes croisées à l'orientale, nous cessons de nager, « laissant courir », mués, l'un et l'autre, sous la caresse fraîche éventant notre front. Bientôt, le bateau s'arrête et le clapotement de notre sillage s'éteint. Tout est silence maintenant ; la nuit tombe. Des lucioles mouchètent de feu les bambous entourant la pagode. L'île, la passerelle, les toits voisins s'effacent. Un rideau noir se déroule à plis lourds. Seul, durant une seconde, un haut phallus de pierre émerge encore, luttant contre l'ombre. Et brusquement il disparaît.

Les pagaies refouettent l'eau ; la périssière de nouveau s'élance...

Un poisson saute et retombe avec un gargouillement court ; l'eau vibrante se couvre de cercles, et les reflets d'étoiles ou de lune s'engloutissent passagèrement. D'autres poissons, à présent, s'élancent de tous côtés ; leurs ventres nacrés font des éclairs d'argent, et nous battons des mains, à les voir parfois s'abattre au fond de notre barque. Vite, on étouffe leurs cabrioles révoltées, puis on se courbe sur les rames. Souque, souquera ! Nos rêves sont oubliés ; en cinq minutes, la distance franchie. Le bateau glisse comme une flèche, file entre les pieds de la passerelle, et nous jette chez nos amis.

« Venez voir notre pêche ! »

Nos jeunes rires secouent le quartier mort. Enfin, on se met à table, pour retrouver la France une heure ou deux avec nos invités de tous uniformes. On toasté au prochain retour, à des victoires moins exotiques, et quand nos voix se taisent une seconde, on entend la chanson mélancolique des crapauds du lac, ou, montant de la caserne contiguë, le « Qui vive ! » nasillard et comiquement articulé d'un factionnaire annamite.

(Extrait de « Au Tonkin ».)

SOUVENIRS D'UN VIEIL ARCHÉOLOGUE INDOCHINOIS ⁽¹⁾

(Suite)

par H. PARMENTIER

Chef honoraire du Service Archéologique de l'Ecole Française d'Extrême-Orient.

La vie à Mi-son ne fut pas toujours aussi austère. Nous eûmes la joie d'y avoir une douzaine de jours Finot et Pelliot comme hôtes ; la venue de Finot était causée par son désir d'étudier sur place, mieux encore que sur les estampages que nous lui envoyions, la série des inscriptions qui furent découvertes au cours des travaux et par le besoin d'une pression ferme sur le Résident de la province qui ne mettait pas grande ardeur à agir sur les mandarins annamites pour assurer le recrutement difficile des travailleurs.

Carpeaux consigne ainsi un moment de la présence de Finot à Mi-son : « Nous avons déjeuné au vide-bouteilles des Rois chams, sur une des crêtes qui nous entourent, à 400 mètres d'altitude. Bien entendu, nous avons déniché, organisé et agencé ce repaire ; il n'est pas banal. Ensuite, nous avons marché toute la journée par des chemins impossibles, Finot en palanquin, Pelliot sur mon cheval, Parmentier et moi à pied, et sommes rentrés à 7 heures du soir, plutôt fourbus par ce jour de repos.

» Aussi n'a-t-on guère vu notre directeur sur le chantier aujourd'hui. C'est un homme charmant ; un lettré et un érudit de premier ordre. Nous avons eu la veine de trouver devant lui une nouvelle stèle énorme dont j'ai fait estamper immédiatement les deux faces inscrites, très lisibles. » (Lettre du 30 juillet 1903.)

Nous eûmes également dans le cirque le 14 juillet, où nous nous ingéniammes à faire passer une dizaine de piastres de notre bourse dans l'escarcelle de nos indigènes. En voilà le programme, qui a dû laisser des souvenirs dans le pays : Réjouissances du 14 juillet annoncées à 6 h. 30 par pétards et feux de joie ; 7 heures, distribution de secours aux indigents ; 7 h. 30, courses à pied avec prix divers ; 9 h. 30, pêche aux sous ; 10 heures, saut d'obstacles ; 10 h. 30, course aux sapèques ; 11 heures, apéritifs pour les maîtres ; 2 heures, réception

officielle ; 2 h. 30, concours de tir : concours d'Européens et concours d'Annamites au Winchester et au revolver ; 4 heures, jeu des bananes ; 4 h. 30, jeu des ficelles, luttes annoncées par enlèvement de montgolfières ; 6 heures, pêche aux coolies par Européens ; 6 h. 15, course aux sapèques ; 6 h. 30, apéritif et dîner ; 8 h. 30, illuminations, feu d'artifice et enlèvement de montgolfières lumineuses.

Ces diverses réjouissances demandent quelques mots d'explications. Bien entendu, la distribution aux indigents doit se comprendre gratifications à l'interprète et au personnel domestique. La réception officielle fut celle des mêmes (les boys nous apportant de mirifiques gâteaux qui nous revinrent à prix d'or), des notables de Mi-son et des chantiers avec une pluie d'ananas, une quinzaine, ce qui n'empêcha ni le bép d'aligner froidement à l'heure des comptes « 5 sous l'ananas », ni leur disparition totale ensuite. Le jeu des bananes consistait dans les tentatives, pour un coolie, de mettre un de ces fruits dans la bouche d'un autre assis en face de lui, tous deux ayant les yeux bandés ; celui de la ficelle, pour l'un à attraper le bout d'une cordelette attachée à un poteau avec les dents, les mains liées derrière le dos, et à l'avaler le plus rapidement possible. Pour la pêche aux coolies, un morceau de pain au bout d'une canne à pêche servait d'appât à nos gens, bouche ouverte et les mains basses.

Enfin la veille du jour de l'An fut occupée par une grande chasse organisée par le village de Mi-son afin de nous offrir une belle pièce de gibier pour le Têt français. Dix riches notables vinrent avec leurs filets, les coolies dont ils disposaient et tous les chiens du village, une trentaine ; pour aider à cette chasse extraordinaire, Carpeaux et moi fîmes à y joindre les coolies

(1) Voir nos numéros 176, 186, 190, 194, 198, 208, 217.

du chantier, payés par nous comme rabatteurs. C'était une occasion unique pour moi de voir une chasse annamite, pour Carpeaux, grand chasseur, d'y prendre part. Nous en sortîmes au bout d'une intéressante mais dure journée, parfaitement bredouilles et éreintés.

Le travail fut beaucoup plus pénible à Mi-son qu'à Đông-duong, outre qu'il fut trois fois plus long. Les conditions de climat étaient plus difficiles, la chaleur plus forte et, quand vinrent les pluies, le séjour bien plus désagréable. Enfin, l'existence était plus dure dans un isolement presque complet. Je pus parer aux risques d'ennui et de nostalgie pour Carpeaux, qui ne pouvait avoir au même degré que moi la passion de l'œuvre à accomplir et du problème à résoudre, en lui réservant les voyages de ravitaillement tous les deux mois, voyages assez pénibles d'ailleurs mais qui, pendant cinq ou six jours, le remettaient en rapport avec le monde civilisé.

Les difficultés climatiques ne furent pas les plus grandes : les pluies ne commencèrent à rendre l'existence fâcheuse dans le cirque qu'en septembre, provoquant des crues subites du ruisseau et nous enlevant à plusieurs reprises nos ponts de fortune : la crue atteignit 5 m. 50 le 21 novembre. Nous eûmes un coup de typhon le 1^{er} octobre, heureusement moindre que celui de Đông-duong et la cai-nhà penchée tint bon et put rester debout, grâce à quelques étais supplémentaires. Le pire fut l'état de gadoue où les pluies mirent les chantiers. Ch. Carpeaux mentionnait ainsi les difficultés que nous subissions : « La fouille se comporte bien jusqu'à présent mais pour descendre au chantier, il faut entrer sérieusement dans l'eau : le chemin en est recouvert à hauteur d'un mètre, et pourtant, en temps ordinaire, ce chemin est au moins à quatre mètres au-dessus du niveau du ruisseau. Quant aux deux ponts qui reliaient la fouille O. à la fouille E., ils doivent être loin s'ils courent encore. Et la pluie tombe toujours. Si cela continue encore 48 heures, nous serons complètement bloqués dans notre camp, heureusement hors de portée de l'inondation, heureusement aussi bien approvisionné pour le moment... Nuit terrible. Les trombes d'eau, un bout de typhon qui démolit les nattes-abris et nous inonde dans nos lits. Après avoir lutté un certain temps, on s'habille et on attend les événements ; à 9 heures du matin, sous un coup de vent formidable, la case s'affaisse de 20 centimètres à l'ouest. Les coolies n'ont

pas mangé depuis hier, les trois maisons de thé étant sous l'eau. Il est urgent de faire rentrer du riz pour nourrir ces pauvres gens ». (*Lettre du 1^{er} octobre 1903.*)

La gêne principale vint de la main-d'œuvre ; non que nous n'ayons trouvé chez nos hommes les qualités habituelles de travail quand on les a bien en main et qu'ils sont suffisamment payés. Mais le séjour dans le cirque les rebutait à cause de leur peur et le recrutement fut toujours opéré sans aucune justice : trop souvent les mêmes villages furent l'objet des réquisitions. Nous en fûmes informés dès le début, mais ne pouvions atteindre directement les mandarins coupables et trop intéressés. Dès le 11 juin la relève des coolies ne se fait pas et sur l'ordre que je donne aux anciens de continuer le travail jusqu'à l'arrivée des nouveaux, ils abandonnent le complément de leur paie : le chantier se réduit à 25 hommes. J'écris au Résident une lettre très ferme pour le prévenir que, s'il ne donne pas les ordres nécessaires, j'en référerai en haut lieu et j'avertis le Directeur de la difficulté et des efforts que je fais pour la vaincre. A la fermeture du chantier, le maire d'un des villages fautifs dont Carpeaux a eu à se plaindre dans un ravitaillement précédent, vient avec trois notables faire des lays et apporter des présents de soumission, lays et présents que nous n'acceptons qu'après preuve de la punition que leur a infligée le tông-dôc. Mais cette sévérité n'est que momentanée ; les relèves deviennent de plus en plus pénibles et, au début de novembre, les chantiers sont presque désertés. Le huyên le plus voisin a dépêché ses linhs pour renouveler les ordres ; les chefs de canton, excédés, les ont tout simplement envoyés promener et ces linhs viennent nous en rendre compte. Carpeaux profite du besoin d'un ravitaillement pour aller faire nos réclamations à la Résidence. Il ramène avec lui M. Vaugeois, chancelier, que le Résident délègue pour examiner la question de près et, de ce jour, grâce sans doute à celui-ci, les difficultés de recrutement cessent jusqu'à la fin.

La crainte du fauve chez les coolies était motivée et si j'avais douté de la présence de la bête, ou plutôt du couple, ma première expérience m'eût renseigné. Plus tard, un des tigres, qui avait sans doute suivi la relève, surprit un coolie le 17 juin, dans la maison où nous avions logé avant notre installation dans le cirque. Nous l'entendions d'ailleurs presque toutes les nuits et il vint même le 20 novembre, à 6 heures du

soir, poursuivre un cerf jusqu'au chantier Nord ; il n'abandonna sa chasse qu'au bruit frénétique des coolies.

Mais la terreur la plus forte était celle des génies du lieu et elle fut très intéressante à étudier. Ch. Carpeaux note ainsi la légende de la grande roche qui domine le site : « Une montagne du cirque a une vague ressemblance avec le profil de la vieille reine d'Angleterre : aussi l'appelons-nous Reine Victoria. Les Annamites l'ont baptisée Hon Dén (Rocher du temple). Là demeure le génie femelle qui commande aux montagnes du cirque de Mi-son ; son époux est un génie de la mer et les orages (terribles et fréquents ici) sont les résultats des visites du mari à sa femme ». (*Lettre du 8 avril 1903.*)

Avant nos travaux, nul indigène n'osait entrer dans le périmètre des ruines et, à plus forte raison, y prendre le moindre objet, fût-ce une feuille d'arbre. Cette peur se traduisait encore au temps des fouilles par l'attribution aux divinités de tous les accès de fièvre que les coolies gagnaient à coucher en bas dans les maisons des marchands de thé que l'appât du gain avait amenés à s'établir au pied de notre mamelon. Par contre, c'est aux divinités qu'ils reportaient le gré des primes reçues de nous à chaque trouvaille. La terreur des ma-kouis du cirque se traduisait par une véritable obsession qui semblait agir sur eux surtout quand ils étaient rentrés dans leurs villages au milieu des leurs qui paraissaient encore plus frappés qu'eux ; un grand nombre d'habitants avaient des cauchemars qui se rapportaient aux monuments ou à leurs divinités. Dans ces conditions, et en raison des sommes considérables dépensées, il était naturel qu'ils cherchassent pourquoi nous faisons ces travaux, bien qu'ils ne crussent pas que nous courions de risques. Il est connu que les Européens sont à l'abri des ma-kouis, particulièrement les chrétiens, si les deux mots n'ont pas la même valeur pour eux ; les Annamites convertis jouissent du même privilège et ils croient l'interprète et le boy de Carpeaux catholiques parce qu'ils manquent de respect aux divinités. Ils ont tout d'abord admis, comme d'habitude, que nous cherchions des trésors et que les stèles que nous étions si heureux de rencontrer indiquaient leur place par les textes écrits. Puis d'autres s'imaginèrent que nous venions réparer les monuments et que nous allions ramener les Chams. Ce dernier détail était intéressant, parce que ce fut la première et l'unique fois que je

leur vis faire une supposition de ce genre : peut-être faudrait-il en déduire la grande importance de ce point dans l'histoire chamme.

Les Annamites s'efforcent de ne choquer en rien les divinités du lieu. Les pierres que nous donnons l'ordre de déplacer sont nommées *ông Da*, Monseigneur le bloc de pierre et non *hon da*, la pierre. L'interprète a entendu chuchoter qu'il n'était pas assez respectueux, lorsqu'il transmet nos ordres, en employant la forme « *hon da* ». Chaque fois qu'il faut transporter un de ces blocs ou entamer un nouveau tas de briques, le notable de surveillance leur adresse un petit discours bien senti, disant qu'il n'y est pour rien. Le fait signalé, Carpeaux a eu la bonne fortune, dans un moment où on ne le voyait pas, d'entendre l'edit laïus et d'en comprendre assez pour juger vrai le renseignement de l'interprète.

Un enfant étant pris de folie — folie paisible d'ailleurs, — ses parents font une offrande à la belle statue assise de Civa, car la raison de cette vengeance divine serait qu'il eût touché aux seins dudit Civa.

L'enfant est revenu sur place et malgré tous les efforts des Annamites pour l'écarter du chantier, nous avons trouvé après un repos toutes les petites têtes portées à côté des statues incomplètes ou mises sur leurs cous : fait qui ne peut s'expliquer, si l'enfant est lucide, que par l'espoir d'obtenir le pardon en rendant aux génies leur intégrité, s'il est toujours fou par la hantise qui le ramènerait au cirque.

Un accident de détail a contribué à effrayer notre personnel indigène : j'ai eu la malchance de complimenter l'interprète sur l'attribution, que je lui rapportais, et à laquelle je n'avais pas pensé, d'une de ces têtes à une statue que nous avions laissée décapitée ; c'était l'œuvre du jeune fou et il a failli passer pour le mandataire des génies.

Nous avons aussi recueilli un ou deux renseignements intéressants sur la vie indigène. Un grand nombre de coolies préféreraient coucher en bas dans les maisons de thé ; ils y trouvaient leur cuisine toute faite et n'avaient qu'à dormir en attendant leur nourriture. Ils n'eussent rien gagné à manger en bas et à coucher en haut, où ils eussent été mieux et plus en sécurité, car la journée est globale, de 4 *tiên* pour les deux repas ; le coucher est un supplément dû et tant qu'un client n'a pas son coin, le restaurateur est obligé de lui céder sa place, dût-il lui-même coucher dehors.

Nous eûmes encore d'autres embarras, parce que les travaux marchaient plus vite que l'octroi des crédits nécessaires : le 3 octobre, l'Administration me devait 2.700 piastres, dont j'avais emprunté 400 à Carpeaux.

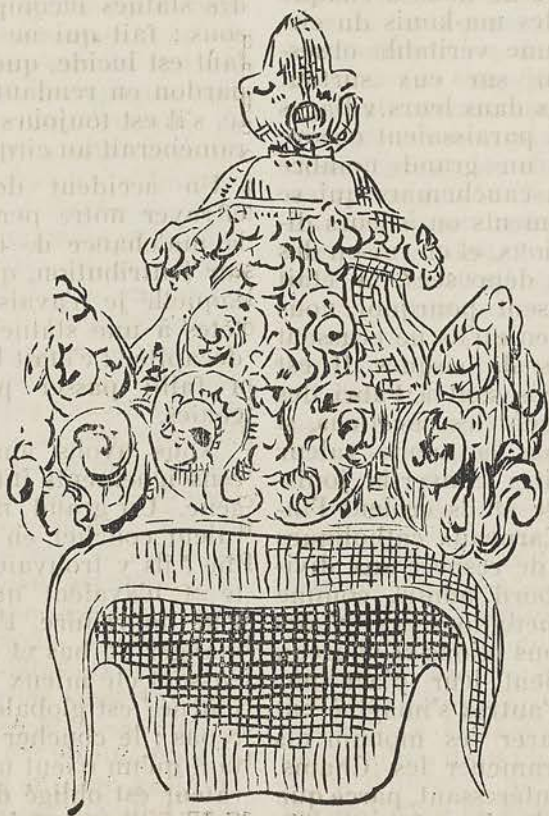
Et cependant ce fut un succès sans précédent au point de vue rendement.

Après trois mois seulement de travail, au 17 juin (les résultats furent encore plus brillants par la suite), le cube des déblais transportés à la décharge atteignait 7.500 mètres pour une dépense de près de 1.000 piastres, soit 0 \$ 132 du mètre, moitié de celle de Dong-duong dont nous étions déjà très fiers (0 \$ 27).

Je revins avec ma femme dans le cirque en 1912 afin d'y faire des moulages pour le musée du Trocadéro et nous dûmes reprendre l'habitation dans les tours aérées ; le cirque nous revit encore plusieurs fois depuis ma mise à la retraite, hôtes du joli pavillon installé sur un autre mamelon, à l'entrée du cirque, et où logeait mon ami Mercier, chargé des travaux du barrage destiné à arrêter les déprédations éternelles du

ruisseau et d'assurer la victoire contre le réenvahissement de l'herbe à paillette.

Après la campagne de Mi-son, tandis que Dufour et Carpeaux allaient reprendre le dégagement et la photographie des bas-reliefs du Bayon, je me transportai à Chanh-lê, près de Quang-ngai pour y exécuter des fouilles du 19 février au 27 mars 1903 ; elles me donnèrent qu'un plan de temple aux dispositions simples, du commencement de la décadence chame, et quelques sculptures remarquables. Le souvenir principal que m'a laissé ce point fut la désinvolture avec laquelle les Annamites pillèrent systématiquement le chantier après sa fermeture et la complète impunité de leurs rapines par suite de l'incurie du Résident qui avait succédé à celui qui demanda le dégagement du monument ruiné. Lorsque, un an ou deux après, je repassai pour voir si l'état des vestiges mis au jour appelait quelques soins nouveaux, il ne restait plus une brique des maçonneries et leur dessin ne se montrait plus que par les pierres d'angle que les indigènes avaient laissées en place parce qu'ils n'en avaient pas l'emploi.



LE PALMIER A SUCRE

par M. MAYRARGUE

Nom botanique : *Borassus flabelliformis*.

Nom vulgaire : Rondier éventail.

Nom cambodgien : *Doem thnôt*.

DESCRIPTION. — Le palmier à sucre est un bel arbre dioïque de 18 à 20 mètres de haut.

Son tronc, cylindrique dans toute sa longueur, est renflé à la base et au sommet.

Les feuilles ouvertes en éventail, à découpures allongées, étroites, sont disposées en bouquet sphérique au sommet du stipe. Les pétioles sont longs, épais, creusés en gouttières et garnis sur leurs bords de dents épineuses.

Ce palmier croît partout au Cambodge, en abondance dans les provinces de l'Ouest (Kandal, Kompong-speu, Kampot, Kompong-chnang, Takéo, etc...), où il se plaît dans les terrains légers et frais et tout particulièrement dans les régions avoisinant la mer.

CULTURE. — Il n'existe pas à proprement parler de palmeraies ; les cultivateurs plantent directement les noix en place, un peu au hasard en bordure de leurs terrains, aux angles des rizières, autour des pagodes, ou le long des chemins, généralement dans les endroits frais.

Le palmier à sucre ne nécessite aucun soin d'entretien de culture. Il supporte bien la sécheresse et l'inondation ; la plante est excessivement résistante mais pousse très lentement pendant les premières années. Un palmier de cinq ou six ans n'a guère qu'un mètre de hauteur. La végétation s'active ensuite peu à peu et, à partir de dix ans, l'arbre produit une moyenne de dix à quinze feuilles ; on en coupe de cinq à huit pour les transformer en paillotes.

PRODUCTION. — Le palmier à sucre commence à produire vers la vingtième année et produit pendant vingt ans environ.

De novembre à avril, on récolte le jus qui sera utilisé pour la fabrication du sucre ou consommé sous différentes formes.

A la fin de la récolte, en mai, a lieu la cueillette des feuilles qui sont vendues pour la confection des paillotes. Chaque pied fournit environ dix feuilles d'une valeur de 0 \$ 10 à 0 \$ 12.

Le pied femelle produit une noix très es-

timée vendue fraîche ou à sa maturité. Ces noix arrivent à avoir de 8 à 10 centimètres de diamètre. Chaque fruit contient un ou plusieurs noyaux dont la pulpe à l'état pâteux est consommée fraîche.

Lorsque la maturité est un peu plus avancée, ces fruits sont très recherchés, ils ont un goût plus fin et plus sucré que les noix de coco.

Enfin, à maturité, ils entrent dans la préparation de certains gâteaux.

Chaque palmier femelle donne par an de quinze à vingt fruits.

Lorsque le palmier ne produit plus, le stipe est coupé : le stipe du palmier mâle, en bois plein, peut être utilisé comme pilier pour construction des paillotes car il résiste aux insectes et à l'humidité ; pour confection de petits sampans. Le stipe du palmier femelle est creux, il sert de buse pour les rizières et peut faire de bonnes palissades.

RÉCOLTE DU JUS. — La récolte se fait lorsque la floraison commence c'est-à-dire fin novembre et se prolonge jusqu'en mai. On peut récolter encore plus tard mais le suc est moins abondant et plus aqueux ; on le consomme frais. Généralement on récolte pendant six mois et on laisse reposer les arbres pendant le même temps.

Dès que les spadices se montrent à l'aisselle des feuilles, les Cambodgiens disposent le long du stipe un grand bambou noueux qui servira d'échelle pendant toute la saison.

En raison de la hauteur de l'arbre et de la précarité de l'échelle, le métier de récolteur est assez dangereux, chaque saison on déplore quelques chutes. Anciennement, nous dit M. Cassier, les récolteurs étaient considérés comme morts et, comme tels, ils étaient rayés des rôles de l'impôt personnel.

Lorsque les fleurs apparaissent sur les spadices, l'homme chargé de la récolte monte sur l'arbre, s'installe entre les queues des feuilles et à l'aide des fibres rudes qu'il trouve, frotte avec soin les spadices qu'il veut traiter de façon à en faire tomber toutes les fleurs.

Il écrase ensuite les spadices avec une pince en bois qui est plate pour l'inflorescence

mâle et ronde pour l'inflorescence femelle. Le travail doit être fait méticuleusement ; le récolteur doit toucher toutes les parties du spadice ; la quantité du suc qu'on récolte dépend beaucoup du soin apporté à l'écrasement.

Cette opération a lieu le soir, elle est renouvelée trois à quatre jours de suite.

On laisse reposer un jour puis on coupe l'extrémité du spadice. Le suc suinte alors de la plaie, il est recueilli dans un tube de bambou appelé *ampong*, d'une contenance d'un litre à un litre et demi, que l'on suspend au pédoncule. Le spadice traité est abrité des rayons du soleil par une feuille.

Les ampongs doivent toujours être tenus très propres. Pour obvier à la fermentation du suc qui se produit très rapidement, les Cambodgiens fument les ampongs avant leur utilisation et mettent à l'intérieur de ceux-ci, au moment de la mise en place, quelques morceaux d'écorce de *doem nôm* (*Shorea Cochinchensis*). L'action antiseptique de la fumée est due aux composés créosotés, celle des écorces de *shorea* aux tanins et aux acides résiniques qu'elles contiennent.

Mais la valeur pratique de ces antiseptiques est médiocre et la fumée a l'inconvénient de communiquer au jus une odeur et une saveur qui persistent dans le sucre.

Les ampongs placés de préférence l'après-midi à partir de 15 heures sont retirés pleins le lendemain matin de bonne heure. Le soir on remet de nouveaux ampongs après avoir rafraîchi la plaie et ainsi tous les jours jusqu'à ce que à force d'enlever des rondelles au spadice, il n'en reste plus rien, ce qui arrive généralement au bout d'un mois.

On continue ensuite la récolte sur d'autres spadices jusqu'en juin.

On met généralement deux ampongs par arbre.

Un ampong peut recevoir le suc de deux ou trois spadices mâles ; sur les individus femelles, il faut un ampong par spadice.

Enfin, on évite de saigner toutes les inflorescences d'un même pied dans le but d'assurer la fructification et afin d'éviter l'épuisement de l'arbre ou même sa mort.

Certains arbres ne produisent pas du tout et, sur le même arbre, il peut se trouver des inflorescences ne donnant pas de suc ; le récolteur sait les reconnaître et les supprime. D'après M. Robin, les Cambodgiens estiment à quatre sur dix la proportion des arbres qui ne donnent pas de sucre.

UTILISATION DU SUC. — Le suc frais constitue une boisson rafraîchissante. C'est un

liquide d'aspect sirupeux, rappelant beaucoup le jus de noix de coco. Il s'aigrit très facilement ; s'il a été porté à l'ébullition il peut se conserver un jour à un jour et demi.

Cette boisson est vendue couramment par des marchands ambulants qui portent sur l'épaule aux deux extrémités d'un *ganh* une dizaine de tubes de bambou contenant chacun deux litres de boisson environ. Dans ces tubes trempent des branches de goyavier dont les feuilles empêchent le liquide de déborder en cours de transport et lui donnent un goût plus agréable.

La vente se fait dans des gobelets de bois, vendus 1 à 2 cents suivant la contenance.

L'exploitation de dix arbres rapporte ainsi environ 2 piastres par jour par vente au gobelet.

La vente du jus est plus avantageuse que celle du sucre, mais en raison de la faible durée de conservation du liquide, ce commerce ne peut se faire que lorsque le lieu de récolte n'est pas trop éloigné d'un centre.

C'est pourquoi la majeure partie de la récolte du suc est convertie en sucre ou en mélasse. Sous cette forme, il est porté aux marchés et donne lieu à un commerce très important.

FABRICATIONS SECONDAIRES

VINAIGRE. — Des bouteilles imparfaitement remplies de jus sont bouchées avec soin puis exposées au soleil. Au bout d'une dizaine de jours, le bouchon saute, la transformation en vinaigre est faite. Ce vinaigre est de qualité très inférieure.

VIN DE PALME. — Le jus est versé dans des jarres où l'on a mis au préalable des écorces de bois tels que rôk sâr, rôk kraham, châamo phloeng, rûs banki. Les jarres sont bouchées.

Au bout de vingt-quatre heures, le liquide est fermenté, il donne une boisson blanchâtre, légèrement sucrée, piquante et titrant environ 6°. Cette boisson enivre facilement ; mise en bouteilles, elle se conserve trois à quatre jours, puis tourne en vinaigre (1).

BIBLIOGRAPHIE

- Ch. CREVOST et Ch. LEMARIE. — *Catalogue des produits de l'Indochine*, tome I, pp. 141 et 348.
H. SUMELLE. — *Plantes à sucre et plantes stimulantes*.
A. CASSIER. — *Le palmier à sucre*, B.E.C.O., 1901, p. 689.
J. ROBIN. — *Le palmier à sucre*, B.E.C.O., 1906, p. 404.

(1) Cet article sera ultérieurement suivi d'un nouvel article sur le sucre de palme.

Cambodge.

Palmiers à sucre.





... « Les Cambodgiens déposent le long du stipe du palmier à sucre un grand bambou nouveau qui servira d'échelle. Le métier des récolteurs est assez dangereux. Anciennement même, ils étaient considérés comme morts - et comme tels, rayés des rôles d'impôt. »



« Le suc frais est vendu par des marchands ambulants... dans des tubes de bambou où trempent des feuilles de goyavier. »

DEUX JEUX DE CARTES POPULAIRES EN PAYS D'ANNAM

Le Tam Cúc et le Băt

par René de CREISSEL

AVEZ-VOUS eu parfois la curiosité de vous approcher d'un groupe de *nhô*, assis gravement sur leur séant, manipulant sans hésitation des petits morceaux de carton d'un centimètre de large sur cinq de long ?

Ils jouent au *tam-cúc*, aussi populaire dans la foule annamite que la traditionnelle belote de France.

En voici les règles essentielles. Si vous examinez un instant la série des cartes coloriées, vous apercevez deux catégories :

Celles qui sont dotées du caractère *thô*, appelées communément *dô* ou *diêu* (rouge) ;

Celles qui n'en sont pas dotées, appelées communément *đen* (noir).

D'où une première règle : à égalité de valeur, deux cartes dont l'une est *dô* et l'autre *đen*, le rouge a toujours le pas sur le noir.

Le jeu se compose de 32 cartes ainsi réparties : 2 *tướng* (général), 4 *sĩ* (leitré), 4 *lưong* (éléphant), 4 *xe* (voiture), 4 *pháo* (canon), 4 *mã* (cheval), 10 *tốt* (soldat).

L'ordre décroissant de valeur des cartes est le suivant : *tướng*, *sĩ*, *tượng*, *xe*, *pháo*, *mã* et *tốt* (fig.).

Nous voici donc éclairés pour pouvoir jouer. Faisons une partie voulez-vous ? Nous sommes généralement quatre : A, B, C, D. Je suis A et puisque je vous invite, c'est moi qui battraï les cartes.

Le paquet étant battu, A tire au hasard une carte. Supposons que c'est un *pháo*. *Pháo* est le 5^e dans l'ordre de grandeur décroissante. A servira donc en commençant par la personne dont le tour correspond au n° 5 en comptant ainsi A1 B2 C3 D4 A5, c'est-à-dire qu'il se servira le premier, et qu'il sera le premier à jouer.

Ceci étant, A refait le tas et distribue 8 cartes à chacun.

Ce jeu, très simple, comporte peu de combinaisons de figures. Ces combinaisons sont les suivantes :

La paire, qu'elle soit *dô* ou *đen*, qui comporte deux figures de même valeur et de même couleur : ainsi 2 *sĩ* rouges, 2 *mã* noirs ;

Les trois cartes, sorte de tierce. Seules, sont admises les deux combinaisons de trois cartes qui suivent :

Tướng, *sĩ*, *tượng*, tous rouges ou noirs ;
Xe, *pháo*, *mã*, également rouges ou noirs.

Si ces combinaisons de deux ou trois figures ne renferment rien que des cartes comprises entre le *xe* et le *tốt*, et qu'elles soient exhibées juste à la fin d'une partie de jeu, elles permettent de gagner une somme considérable, qui est souvent le double de l'enjeu habituel. C'est ce qu'on appelle *kết* ou « belle conclusion ». Remarquons que le *kết tốt đen* ou combinaison de deux cartes de soldats noirs est de beaucoup le plus précieux et donne droit d'ordinaire au triple de l'enjeu.



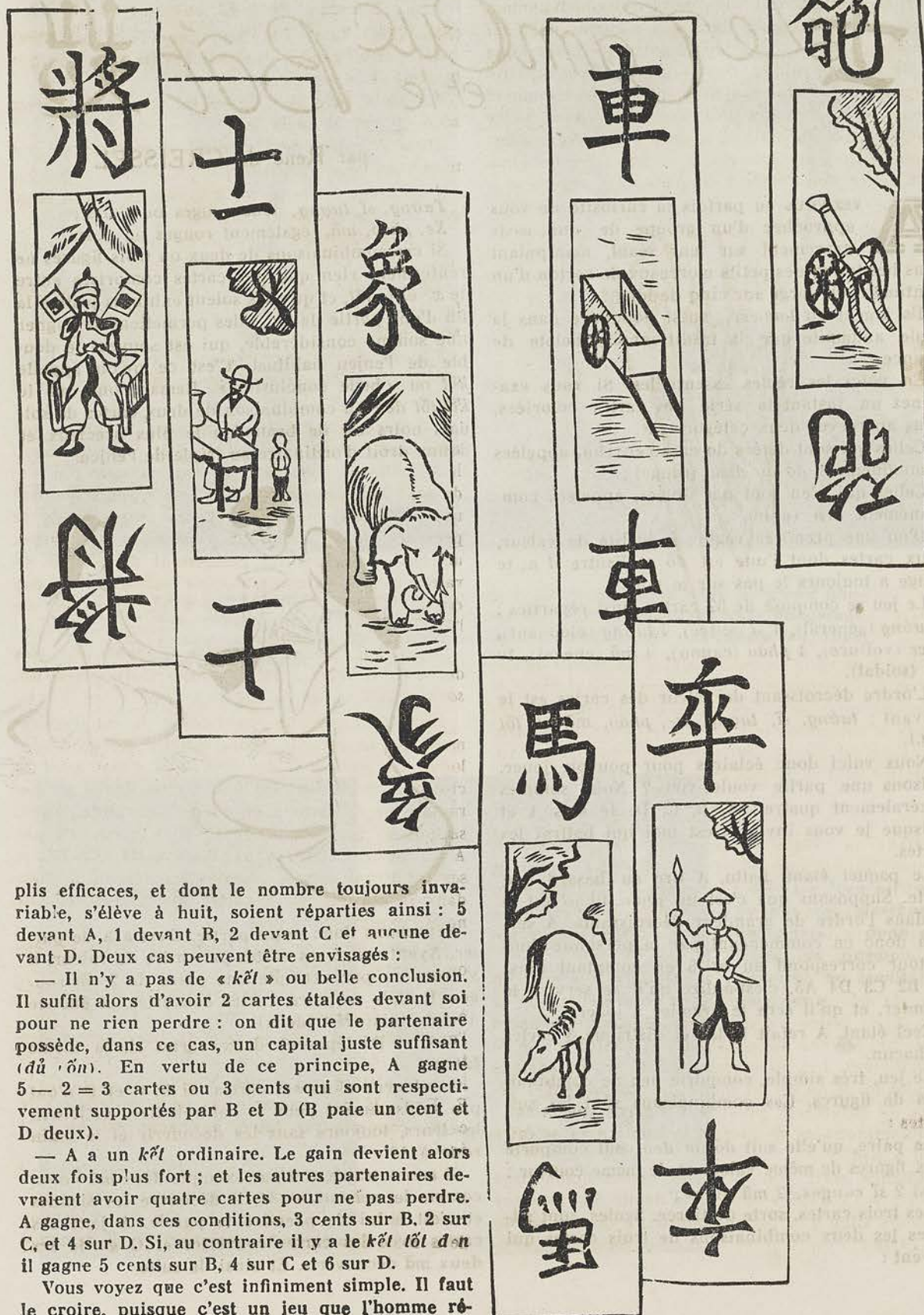
Reprenons donc notre partie. C'est à A de parler. Ayant rangé ses cartes par ordre de valeur, il y trouvera par exemple une paire de 2 *tốt* rouges. Il étale sa paire, cartes couvertes, et énonce à haute voix : *H-i* (deux).

B, C et D déposent deux cartes de la même façon.

A retourne alors ses cartes. Si B, C et D n'ont pas suffisamment pour le contrebattre, ils jettent les leurs, toujours sans les découvrir et la main reste à A.

Si au contraire, C a par exemple deux *mã* noirs, comme le *mã* bat le *tốt* il découvre les siennes et c'est à lui de prendre la parole. A jette ses cartes avec les cartes couvertes et C garde ses deux *mã* découverts. Et ainsi de suite.

Supposons qu'en fin de partie les cartes étalées, c'est-à-dire celles qui constituent les seuls



plis efficaces, et dont le nombre toujours invariable, s'élève à huit, soient réparties ainsi : 5 devant A, 1 devant B, 2 devant C et aucune devant D. Deux cas peuvent être envisagés :

— Il n'y a pas de « *kêl* » ou belle conclusion. Il suffit alors d'avoir 2 cartes étalées devant soi pour ne rien perdre : on dit que le partenaire possède, dans ce cas, un capital juste suffisant (*dû òn*). En vertu de ce principe, A gagne $5 - 2 = 3$ cartes ou 3 cents qui sont respectivement supportés par B et D (B paie un cent et D deux).

— A a un *kêl* ordinaire. Le gain devient alors deux fois plus fort ; et les autres partenaires devraient avoir quatre cartes pour ne pas perdre. A gagne, dans ces conditions, 3 cents sur B, 2 sur C, et 4 sur D. Si, au contraire il y a le *kêl tól d-n* il gagne 5 cents sur B, 4 sur C et 6 sur D.

Vous voyez que c'est infiniment simple. Il faut le croire, puisque c'est un jeu que l'homme ré-

serve habituellement aux femmes et aux enfants. Ne vous fiez pas trop cependant à cette simplicité apparente, un peu de réflexion et quelques parties vous feront comprendre immédiatement que si vous disposez dans vos 8 cartes de 3 *tốt* rouges ou noirs, de 2 *tượng* noirs, de 2 *sĩ* rouges et de 1 *tượng* rouge, vous ne gagnerez pas infailliblement si vous les abattez n'importe comment. Vous ferez toujours vos deux plis avec votre *tượng* rouge et vos 2 *sĩ* rouges, mais moins sûrement votre « brelan » de *tốt* ou vos 2 *tượng* noirs.

C'est là tout l'intérêt du jeu.



Ajoutons enfin que si vous êtes un joueur acharné et irrespectueux, vous pourrez transformer le *tam-cúc* en y incorporant des éléments inspirés de jeux européens tels le full, le poker, la séquence. Ce n'est pas sa destination normale et les Annamites ne l'admettent généralement pas.

Dans un village du pays d'Annam, c'est fête. Après les cérémonies et les offrandes, après le traditionnel *ăn cỗ* (festin), place au jeu. Les femmes ont déjà organisé leur *tam-cúc* ; voyons donc maintenant les hommes jouer au *bất*, encore appelé parfois *bất bất*.

L'Européen qui pour la première fois voit un jeu de *bất* étalé tel qu'il est représenté sur la fig. 2, en retire un sentiment d'incompréhension absolue. Soyons donc patients et cherchons le fil conducteur. Les 38 cartes du *bất*, de dimensions analogues à celles du *tam-cúc*, comportent 4 séries de caractères plus deux figures spéciales.

Examinons-les de près et la lumière va se faire peu à peu.

Chaque série comporte des cartes numérotées de 1 à 9. Ce chiffre figure à la droite du caractère chinois situé à la partie supérieure de l'image de la carte :

L'on a donc :

1	2	3	4	5	6	7	8	9
一	二	三	四	五	六	七	八	九

(Nhất) (Nhị) (Tam) (Tứ) (Ngũ) (Lục) (Thất) (Bát) (Cửu)
La partie gauche du même caractère indique la série. Il y en a quatre :

La série *thập* 十, la série *vạn* 萬, la série *sách* 索 et la série *văn* 文

Dans l'ordre des valeurs décroissantes, on trouve successivement *thập*, *vạn*, *sách* et *văn*.

Parmi ces 4 séries, les 3 dernières : *vạn*, *sách*, *văn* ont chacune deux cartes n° 1 :

Ông cụ (vieillard) de couleur rouge et *nhất vạn* de couleur noire (n° 1 de la série *vạn*) ;

Thang-thang de couleur rouge (femme à l'enfant) et *nhất sách* de couleur noire (n° 1 de la série *sách*) ;

Chi-chi de couleur rouge (homme en culotte courte) et *nhất vạn* de couleur noire (n° 1 de la série *vạn*).

Le *thang-thang* et le *chi-chi* sont assimilés aux *nhất sách* et *nhất vạn*, qui doivent respectivement leur céder le pas. Seul, le *ông cụ* joue un rôle de tout premier ordre : il n'ajoute pas seulement une unité au nombre total des points, mais sa présence donne encore à l'ensemble des cartes, un cachet spécial lui permettant de primer en valeur toutes les combinaisons analogues. Le *ông cụ* ne symbolise-t-il pas, en effet, le respect de l'âge en pays d'Annam ?

Ainsi, les 4 séries de cartes donnent : 9 cartes de la série *thập* + 30 cartes des trois séries *vạn*, *sách* et *văn* = 39 cartes.

Ceci étant, voyons maintenant le jeu proprement dit. Le tour de donne est tiré de façon analogue au *tam-cúc*. Ici, c'est plus simplement le chiffre chinois figurant à la partie droite du caractère de la carte tirée qui le détermine. Ainsi, supposons toujours A, B, C, D. S'il est tiré par A un *lục*, il comptera A1, B2, C3, D4, A5, B6, et servira B qui sera le premier à parler ou à jouer dans le cas du jeu à cartes distribuées tel que nous l'expliquerons plus loin.

On peut jouer de deux façons : à cartes forcées ou à cartes distribuées.

Le jeu à cartes forcées ressemble étrangement à un jeu français peu connu : le 7 1/2. En voici l'explication. A joue le rôle de banquier et distribue 1 carte à chaque joueur, le nombre de joueurs n'étant pas limité. Supposons A, B, C, D, E, F, G, H par exemple. A leur distribue une carte, couverte sur table, à chacun et s'en sert également une.

Le but est de réaliser le meilleur résultat fixé à 10. Supposons que la distribution a été la suivante : A9, B2, C6, D4, E7, F6, G4, H9. A demande à B : « Bao-nhiều ? » (combien ?) ; B demande

1 carte : *một* et hérite d'un 8. Il devient B10 ; C, prudent, ne demande rien ; D demande 1 carte et hérite d'un 7. Il devient D 11, E ne demande rien ; F demande une carte et devient F7 ; G4 agit de même et devient G8 ; H, audacieux, demande une carte et devient H17 ; A regarde sa carte et décide de ne rien demander. Il fait encore un tour, C se décide, reçoit une carte et devient C9 ; les autres ne demandent rien. Les cartes sont alors abattues et l'on a :



A9, B10, C9, D11, E7, F7, G8 et H17.

Le règlement est le suivant : B10 est le gagnant et tous les autres lui versent la mise qu'ils avaient disposée devant eux. B devient banquier et le jeu recommence.

Si l'on eût eu B9 seulement, A9 gardait la banque et recevait toutes les mises inférieures à la valeur de ses cartes ou supérieures à 10 c'est-à-dire toutes les autres à l'exception de celles de B et C.

Le jeu à cartes distribuées ne procède pas du même principe. A distribue trois cartes à chaque joueur, généralement au nombre de 4.

Le meilleur jeu réalisé est celui dont le total des trois cartes donne 10 ou un multiple de 10, c'est-à-dire 20 dans la pratique. Le gagnant est celui qui s'en approche le plus.

Un exemple : A a distribué les cartes, et cartes ouvertes, on a :

B = 1 *vạn* + 4 *sách* + 5 *sách*. Soit 1 + 4 + 5 = 10 ;

C = 8 *thập* + 9 *sách* + 7 *vạn*. Soit 8 + 9 + 7 = 24 ou + 4 ;

D = 2 *thập* + 8 *thập* + 3 *vạn*. Soit 2 + 8 + 3 = 13 ou + 3 ;

A = 9 *vạn* + 5 *văn* + 4 *văn*. Soit 9 + 5 + 4 = 18 ou + 8.

Les cartes sont abattues, les gagnants sont dans l'ordre : B, A, C, D. B prend le gain et encaisse les mises disposées au préalable par les autres devant eux.

A total égal pour deux gagnants, le débat est tranché par les indicatifs de série. Ainsi, B a 8 *thập*, 1 *sách* et 1 *vạn*, soit 10 ; et D, 1 *vieillard*, 4 *sách* et 5 *vạn*, soit également 10. D sera le gagnant, car il a le même nombre de points avec la présence du « *ông cụ* ».

Si B a 1 *thập*, 4 *sách* et 5 *vạn*, soit 10 et C 2 *thập*, 5 *vạn* et 3 *sách*, soit 10, C sera gagnant puisque il a un *thập* de plus que B. Si B et C avaient chacun 2 *thập*, ce serait celui d'entre eux qui aurait le *vạn* le plus élevé qui gagnerait. Malgré toutes les parties que j'ai vu jouer, je n'ai pu obtenir la signification exacte des figures se trouvant sous les caractères. Les joueurs les connaissent très bien, mais n'en savent ni le sens ni l'origine. Elles sont traditionnelles.

Par ailleurs les caractères *thỏ* en rouge de certaines cartes n'ont pas de valeur comme au *tam-cúc* et sont de simples motifs de décoration.

Ces deux jeux sont des passe-temps dont l'Annamite est très friand. L'intérêt n'en est pas nul pour l'Européen qui étudie les choses de l'Annam.

Il m'est arrivé un jour dans un village tonkinois, de regarder un groupe de femmes jouer au *tam-cúc*. Comme je ne manifestais aucune hostilité, elles continuèrent leur partie, dans une totale indifférence à mon égard. C'est alors que, remarquant que l'une d'elles avait triché en annonçant une « tierce » pas très orthodoxe en profitant de la rapidité du jeu, j'intervins et, tel Salomon, fis comprendre la duperie en étalant les cartes et en expliquant l'erreur en mauvais annamite.

A la stupéfaction succéda un éclat de rire général de moquerie devant la confusion de la délinquante et d'admiration non déguisée pour le « *quan lớn* » qui était intervenu.

Sans vouloir attendre ce résultat purement accidentel, achetez un *tam-cúc* et un *bát*, il vous en coûtera cinq piastres, et ce sera une agréable distraction qui meublera vos loisirs d'estivage en famille. Suivez mon conseil et vous vérifierez le fameux slogan : « l'essayer, c'est l'adopter ».

BIBLIOGRAPHIE

DUMOUTIER. — *R.I.C.*, 1900, page 289 sq.

BRÉBION. — *Passe-temps et jeux cochinchinois*, *R.I.C.*, 1911, page 499 sq.

DURRWELL. — *Le jeu en Cochinchine*, B.S.E.I., 1901, 1^{er} semestre, page 3 sq. ; *R.I.C.*, 1902, page 9 sq.

LES PHU-NOI

par le Capitaine J. D. de FRAYSSINET, Officier de l'Air.

LE 5^e Territoire Militaire limite au nord et à l'ouest le Haut-Laos. Etant une ramification du plateau du Thibet, ce territoire est caractérisé par un relief montagneux et chaotique.

C'est un pays pauvre et sous-peuplé, se suffisant à peine à lui-même. Son accès difficile par pirogue ou à cheval a limité ses communications et ses échanges avec les pays voisins, conservant ainsi à ses populations leur caractère moyenâgeux et leurs mœurs primitives.

Aucun ethnographe n'a jusqu'ici eu le temps de venir démêler sur place l'écheveau compliqué de la filiation des multiples races (plus de vingt-sept) qui peuplent cette province.

Les grandes invasions des temps historiques et préhistoriques ont laissé au gré de leur flux et reflux des débris de peuples et de peuplades ; la crainte ou la timidité ont valu à telles races de rester isolées des autres, cas général des Khas ; l'esprit de conquête ou la supériorité d'un état social ont valu à d'autres races de s'étendre, d'absorber les moins civilisés et les moins forts, tel est le cas des Thais (Lus et Laotiens).

Le nom de « Kha » est donné par les Laotiens aux montagnards. Littéralement « Kha » signifie « sauvage ».

Travailleurs craintifs et superstitieux, ces Khas furent et sont restés les serfs des Lus ou des Laotiens. De nos jours ils continuent à vivre dans la dépendance des tribus du rameau Thai dont en échange des produits du sol ou du louage du travail, ils reçoivent des produits ouvrés, tels que tissus, outils, bijoux...

Parmi ces Khas sont les Phu-Nois (prononcer Pou-noï, le « h » indiquant seulement qu'il faut appuyer la prononciation du « p »). D'après le chef de bataillon Roux, ancien commandant du 5^e Territoire Militaire, leur vraie dénomination serait Kha Phaï Phu-Noi ; le chef de bataillon Aymé dans sa monographie du 5^e Territoire Militaire émet l'hypothèse que les Khas Phaï (littéralement « Khas Sujets » du Roi de Luang-Prabang) seraient « une fraction de tribu à fond indonésien dont les Phu-Noi constitueraient une autre fraction moins imprégnée des apports d'autres races ». En fait les Phu-Nois parlent une langue qui leur est propre, tandis que les Khas Phaï parlent soit le phu-noi, soit le kha-kho, soit une langue intermédiaire.

Ce qui fait l'originalité des Phu-Nois c'est que, d'une part, seuls parmi les Khas ils se suffisent entièrement à eux-mêmes tant pour les produits vivriers que pour les produits ouvrés et, d'autre part, que l'histoire de leur origine n'a pu encore être précisée.

Il est certain qu'avant d'avoir été le creuset où les civilisations extrême-asiatiques et méditerranéenne sont encore en fusion, les pays qui constituent l'Indochine française ont connu des phéno-

mènes d'interaction des civilisations de l'Inde, de la Chine et des peuples du Centre et du Sud de l'Asie : luttes politiques, mélange de races, chaos de concepts religieux et sociaux.

Les invasions mongoles et thibétaines sont supposées dater d'avant l'ère chrétienne. Ces migrations venaient du nord-ouest et de l'ouest. Grosso modo, la grande barrière de la Cordillère Annamitique les a cantonnées l'une sur le versant oriental, domaine des Annamites, peuples de civilisation mongole ; l'autre sur le versant occidental, pays des Laotiens, des Cambodgiens, des Siamois et des Birmans. Le versant oriental contient le monde jaune avec sa civilisation d'origine chinoise. Le versant occidental est habité par les peuples de civilisation hindoue.

Avant les invasions, quelles étaient les races véritablement autochtones de l'Indochine et du Laos en particulier ? L'hypothèse émise est que les premiers occupants ont dû s'y installer à une époque où la configuration géographique de l'Indochine n'était pas celle d'aujourd'hui (M. Paul Lévy, membre de l'Ecole Française d'Extrême-Orient, vient d'exposer que la carte de Ptolémée pouvait servir à reconstituer entre autres la forme physique et le lien des régions habitées de l'ancienne Péninsule Indochinoise).

Au cours d'explorations dans le Luang-Prabang, de nombreux témoins de l'âge de la pierre polie et de l'âge du bronze ont été trouvés, attestant l'existence d'êtres humains vivant à une époque préhistorique et utilisant un matériel semblable à celui trouvé dans les îles de la Malaisie, de Sumatra à Bornéo, parmi les tribus qui constituent le groupe des Indonésiens. Au Laos, ces populations primitives, ce sont les Khas ; en Annam, les Moïs et, au Cambodge, les Pnongs.

De ce que parmi ces hommes on relève des types divers, des savants spécialisés dans l'étude de la Préhistoire, dont le docteur Verneau, ont inféré que si l'on élimine ceux présentant un métissage avec les races jaunes mongoliques « on reste en présence d'individus dolichocéphales, hypsicéphales à tête pentagonale rappelant de près la vieille race qui vivait jadis sur les frontières de la Chine. Il devient donc de plus en plus vraisemblable que les Indonésiens et les Khas descendent d'une même souche cantonnée jadis dans le nord de la péninsule indochinoise ».

« On sait que les Indonésiens actuels, écrit le docteur H. Mansuy, ont précédé aussi bien dans le sud-ouest du continent asiatique qu'en Indonésie l'arrivée des populations de caractère mongolique et que partout où ces populations jaunes ont pénétré et se sont fixées, les Indonésiens ont été dépossédés de la plus grande partie des territoires qu'ils occupaient primitivement et qu'ils ont été refoulés dans les régions reculées peu accessibles, où ils vivent encore aujourd'hui ; ces faits classi-

ques d'ordre ethnique, démographique et géographique concordent avec les résultats des premières recherches méthodiques d'anthropologie pré-historique en Asie sud-orientale.»

Dans son « Histoire du Laos Français », M. Paul Le Boulanger indique que la période historique du Laos ne peut guère être connue d'une façon suffisamment précise qu'à partir de la fin du XIII^e siècle de notre ère. Il admet que le Laos actuel était au début de notre ère partie intégrante du pays khmèr, alors divisé en deux principautés ; l'une, le Founan, comprenait le Cambodge méridional, la Cochinchine, le bassin inférieur de la Ménam et, probablement, la presqu'île de Malacca ; l'autre, le Tchen-La, qui englobait le nord du Cambodge actuel et tout le Laos jusque et y compris Luang-Prabang ; sa capitale était située dans la région de Bassac, à Chresthapura, près de Vat Phu ; la légende veut que cette principauté ait été fondée par un Hindou, le Maharsi Kambu, père des Kambuja.

Jusque vers le milieu du VI^e siècle, la principauté de Founan eut la suprématie sur celle du Tchen-La ; c'est alors que Bhavavarman, prince du Tchen-La, conquiert le Founan et constitue le premier royaume khmèr. Celui-ci passa par des fortunes diverses au cours des ans et s'agrandit au point de couvrir presque tout le continent indochinois.

Ce fut vers la fin du XIII^e siècle que la poussée mongole fit refluer vers le sud les populations chassées par les cavaliers de Koubilaï, petit-fils de Gengis-Khan.

Les difficultés intérieures suscitées par le « repliement » inorganisé de ces populations en fuite, par l'administration d'un empire aussi immense et par l'ambition des petits seigneurs thaïs qui formaient de nouveaux États dans la haute vallée de la Ménam, amorcèrent la ruine et le démembrement de l'empire khmèr.

C'est vers cette époque que se situe la légende merveilleuse de la « Courge de Muong Tchen ». Cette légende s'accorde avec les faits historiques : nous en verrons sortir les Phu-Nois. En voici une version tirée de divers ouvrages (« Monographie du 5^e Territoire Militaire », du commandant Roux ; « Histoire du Laos Français », de Paul Le Boulanger ; « Légendes mythologiques dans le Chou-king », de Henri Maspéro ; « Doublets onomastiques au Laos et ailleurs dans l'Asie du Sud-Est », de M. Paul Lévy, de l'Ecole Française d'Extrême-Orient).

A l'époque où le Laos était encore inhabité, deux ermites bouddhistes venant de Phu Him Ma Pham (Himalaya), le plateau où naît la grande source du Ménam Kong, vinrent s'installer dans une grotte de la montagne de Phu-Suong (région de Luang-Prabang). Ils avaient descendu le fleuve jusqu'au confluent de la Nam Khane, « lieu pittoresque où les coteaux se réfléchissent dans les eaux et dont le principal sommet flamboyait de toutes les fleurs écarlates d'un arbre gigantesque, le Kok Tong, haut de cent sept brasses et en mesurant sept de circonférence ».

Ces ermites, après avoir délimité le pays qu'ils appelèrent Muong Lan Sang (Pays des Millions d'Eléphants), usèrent de leur pouvoir surnaturel pour monter au ciel et demander à Pha In (Indra, roi du Ciel, appelé encore Tchen Fa, ou Phya Theng) d'envoyer un souverain sur la terre pour fonder une ville et la gouverner. Ayant accompli leur mission, les deux ermites regagnèrent l'Himalaya.

Ils avaient posé une de leurs bornes à l'embouchure de la Nam Khane, près de l'arbre gigantesque : c'est là que, plus tard, les habitants du pays édifièrent le palais de leur nouveau roi et leur ville. Cette ville s'appela successivement Dan Lan Swa, Muong Xieng Don, Xieng Tong, Muong Lan San, Gudhamanagari, Muong Luang-Prabang.

Après le départ des deux ermites, le Roi du Ciel, après en avoir délibéré avec les Then dont il était le Chef, décida d'envoyer le sage Khoun Borom régner sur la terre avec deux épouses divines, Nang Et Khong, femme du côté gauche, et Nang Yomakara, femme du côté droit, ainsi qu'avec quelques habitants célestes.

Monté sur un éléphant blanc, aux oreilles noires, aux défenses recourbées transparentes et croisées, Khoun Borom et sa suite descendirent du ciel sur le vaste plateau du Muong Theng (pays des Anges, village situé près du village connu aujourd'hui sous le nom annamite de Diên-Biên-Phu), au lieu dit Na Noi Dinou, petite rizière où poussent des cannes à sucre.

Après sept ans de séjour, Nang Yomakara avait donné quatre fils à Khoun Borom tandis que Nang Et Khong, femme du côté gauche, ne lui en avait donné seulement que trois. A cette époque, Khoun Borom n'avait à son service ni mandarin, ni villages, ni animaux. Quant à la ville fondée, elle était tristement sombre, car elle subissait l'ombre d'une liane multiple appelée Khua Khao Kat dont les racines plongeaient dans le lac de Nong Khu près de Diên-Biên-Phu. Cette liane reliait le ciel et la terre. Le feuillage d'un très grand arbre, Ton-Hai (certains disent que c'était un figuier) épaississait encore la pénombre. Cet arbre, situé au nord du lac Nong Khu, était entrelacé de lianes qui portaient deux fruits énormes en forme de gourde. Il s'agissait d'un plan de courges de dimensions colossales qui, poussé au centre de l'étang (que d'autres appellent Kouva), était allé s'accrocher sur la rive à cet arbre de taille gigantesque.

Khoun Borom envoya son vieux domestique Pou Thao Yo et sa vieille servante Me Thao Ngam prévenir les seigneurs Thon de ce qu'il était très gêné de ne pas voir le soleil. Les seigneurs Then envoyèrent alors des Then avec mission de couper la liane Khua Khao Kat, l'arbre Ton Hai et de percer les deux courges.

L'arbre fut abattu et la liane fut coupée : c'est depuis cette époque que les relations sont interrompues entre le ciel et la terre.

Le percement des courges nécessita un travail un peu plus long et compliqué. La première fut percée avec des instruments chauffés à blanc. En premier, il en sortit des hommes : les Khas Khmu d'abord, puis les Phu-Nois, les Khas Phai, les Khas Seng, les Khas Bit, etc... Tous, en sortant, avaient été noircis par le charbon qui adhérerait aux parois, surtout les premiers. En outre, tous étaient pressés de voir le jour, ils n'avaient pas attendu pour sortir que l'ouverture soit assez grande, d'où leur petite taille. La seconde fut ouverte à coup de hache et de coupe-coupe. Les Laotiens en sortirent quand l'ouverture fut suffisante. Moins comprimés et n'ayant pas eu à essuyer le charbon, ils y gagnèrent une taille plus élevée et un teint plus clair.

En plus des êtres humains, les Then firent sortir des courges des quantités incalculables d'or, d'argent, d'étoffes, de parfum, de graines, de bœufs, de buffles, de porcs, de chiens, de volailles, etc., qui se répandirent sur le monde. Comme Khoun Borom avait eu sept fils, il sépara les peuples et les leur partagea.



Femmes
Phu-Noi.

Le bonnet phrygien
bleu foncé est enrichi ici
de pièces d'argent. Il épouse la forme
du chignon roulé juste au-dessus de l'oreille gauche.



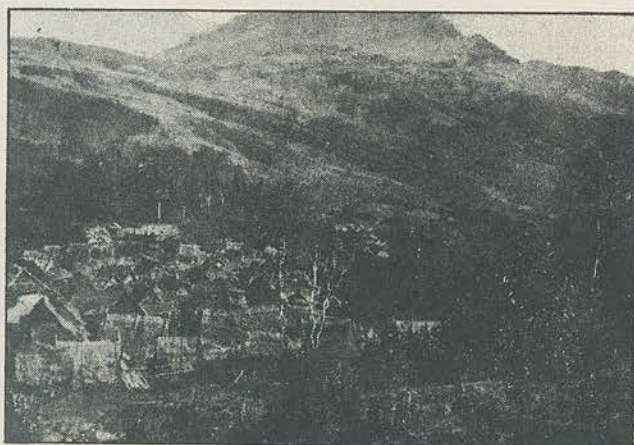
Elles portent une jupe bleue qui part des
plis de l'aîne et s'arrête aux genoux. La
veste se prolonge jusqu'à la jupe. Des jam-
bières blanches en forme de guêtres.



Les enfants Phu-Noi se rendent utiles. Ici,
ils fabriquent des balais avec des pailloles
égrenées.



Dans une artère de Phong-Saly, des Phu-Noi, vêtus de bleu, guêtres de blanc, enturbannés de rouge



Village Phu-Noi au pied du Pou-Fa. — On distingue à mi-côte de cette haute montagne le centre de Phong-Saly qui, à 1.450 mètres, domine de 1.000 mètres un vaste cirque, centre de la région Phu-Noi. Paysage dénudé par les rays.



« La femme Phu-Noi porte un turban bleu foncé à la manière d'un bonnet phrygien... Des boucles d'oreilles énormes assurent le maximum de chic. »



« Les villages

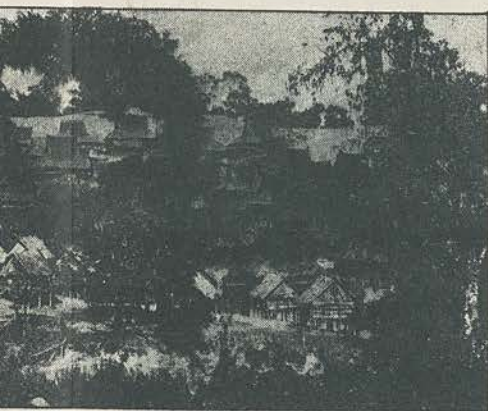


Case Phu-Noi.

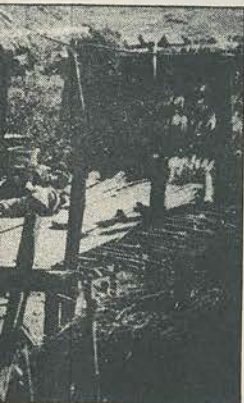
La te



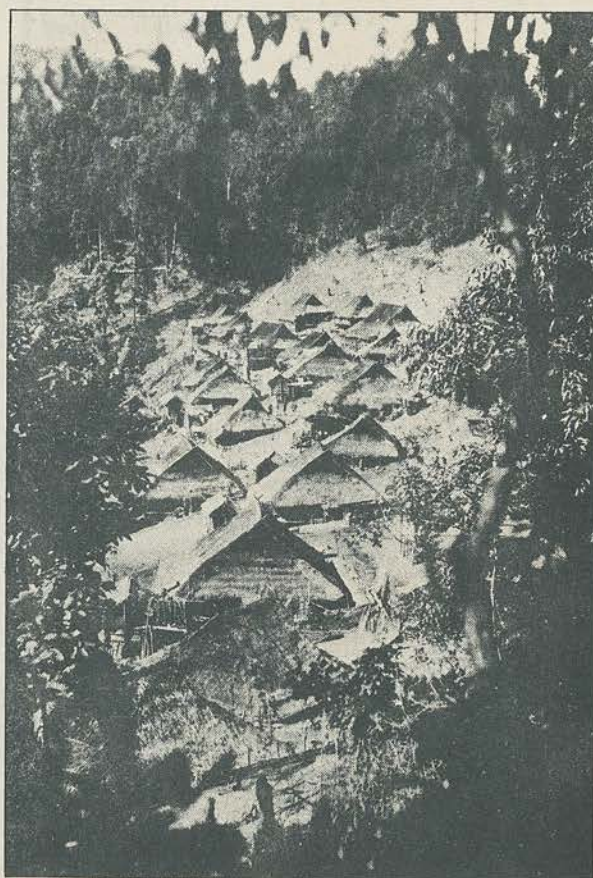
Le centre de Phong-Saly, chef-lieu du 5^e T. M., est au cœur de la région Phu-Noi.
Le village est lui-même presque entièrement Phu-Noi. — Vue prise du Pou-Fa.



Les villages Phu-Noi groupent une cinquantaine de cases sur une pente ou une croupe ». Ils suivent les courbes de niveau. En dehors du village, au premier plan, les greniers à riz, à l'abri des incendies.



La terrasse.



Photos LEFEBVRE

Femmes Kha-Phai dans la principale rue
de Phong-Saly.



Dans Phong-Saly, des Phu-Noi préparent la paillote
qui servira à couvrir leurs cases.



Khoun Lo eut Muong Swa, le pays des Millions d'Eléphants et des parasols blancs (Lan Xang Hom Khao).

Chet Chuong eut Muong-Phoeun, plateau du Tran-ninh et vallée du Nam Nhiép jusqu'aux environs de Borikane.

Nhi Pha Lane eut Muong Ho, le pays des Sip Song Pan Na, ou pays des Douze mille rizières.

Chu Song eut Prakan, pays thaïs du Haut-Tonkin et de la rivière Noire.

Saya Phong eut Muong Nioun, Xieng Mai ou Lan Na, le pays des Millions de rizières.

Kham In eut Muong Louvo, Siam ou Lan Piyea, le pays des Millions de guerriers.

Louk Poun eut enfin Hongsavadi (Pejou et Pagan).

Avant de les mettre en route, Khoun Borom dit aux sept rois, ses enfants : « Vous vivrez paisiblement en bons voisins, les aînés ne querellant pas leurs cadets... Partez et souvenez-vous que vous êtes nés du même sein ».

Hélas ! les hommes de ce temps-là n'étaient pas plus sages que ceux d'aujourd'hui : l'ambition, la brutalité, l'envie, la mollesse et la peur furent à l'origine des dissentiments et des guerres qui sévirent sur les royaumes des sept fils du sage Khoun Borom, les opposant les uns aux autres.

Cette légende peut marquer le premier jalon de l'histoire des Thaïs dans la vallée du Mékong, dans la seconde moitié du XIII^e siècle. Si les Thaïs venus sur la Ménam avaient assez rapidement constitué un royaume siamois soustrait à la domination khmère, ceux du Mékong restèrent plus longtemps divisés. Cette désunion a des causes géographiques qui résident dans la configuration compartimentée du pays, d'où les obstacles dressés à la fusion politique de groupements de même race, de même langue et de frontières communes.

Les guerres incessantes qui marquent l'histoire du Laos eurent pour effet, en ce qui concerne les Khas, de consacrer leur dispersion, leur morcellement en petits groupes sans lien entre eux, sans intérêts communs, sans langue commune. Ces groupes repliés sur eux-mêmes n'avaient plus qu'une seule force, qui les préserva, pendant des siècles, de croisements avec d'autres races, la force d'inertie. Les Khas actuels, qui ont conservé quelques-unes de leurs traditions primitives, ont conscience de leur ancienneté et disent avec quelque dédain « que les peuples nouveaux venus en Indochine ne sont que leurs frères cadets ».

A ce sujet, M. Paul Le Boulanger cite une autre légende candide et beaucoup plus pacifique, quant à l'établissement des Thaïs dans le Muong Sua : « Les Thaïs ayant demandé aux Khas d'aller vivre sur la montagne, ceux-ci refusèrent et pour prouver qu'ils étaient arrivés les premiers, ils montrèrent un panier en rotin placé au sommet d'un arbre et enlacé par les branches les plus hautes. Le soir les Thaïs choisirent un arbre plus élevé et placèrent au faite le plus vieux de leurs paniers. Le lendemain matin, ils le montrèrent aux Khas dont l'esprit simpliste fut convaincu par ce subterfuge et qui cédèrent la place ».

De leur histoire, les Khas Phu-Nois ne savent que ce qui leur vient de la tradition verbale.

Ils disent qu'autrefois ils habitaient la région de Vien Phu Kha, dans la délégation de Muong Sing, province du Haut-Mékong, où ils étaient sous la domination des Birmans. A une époque que la tradition fait remonter à plus de cinq générations,

c'est-à-dire à plus de quatre cents ans, une génération étant comptée pour quatre-vingts ans chez les Phu-Nois, une armée chinoise vint conquérir le pays, malgré la résistance des Birmans soutenus par les Phu-Nois. Les Birmans battus se retirèrent sur la rive droite du Mékong et les Phu-Nois, selon leur habitude en cas de revers, cherchèrent un refuge dans les forêts. Peu à peu ils rentrèrent dans ceux de leurs villages qui n'avaient pas été détruits mais, ne pouvant supporter leurs nouveaux maîtres, ils abandonnèrent en masse le pays et vinrent s'installer dans la région qu'ils occupent encore aujourd'hui. Cette région a été appelée Muong Khang, pays du Milieu, par les Laotiens parce qu'il est entouré, sauf au sud, de population de race thaï.

A peine deux ans après leur arrivée dans le Muong Khang, les Tonkinois envahissaient le pays et combattaient les Birmans que les Phu-Nois avaient repris comme maîtres. De nouveau battus, les Birmans repassèrent le Mékong, mais cette fois les adultes Phu-Nois étaient emmenés en captivité à Hanoi. Le pays passait sous la domination annamite.

Six ans plus tard, les Birmans revinrent attaquer les Annamites qui durent rentrer dans leurs pays. Par malheur, les Phu-Nois s'étant rangés du côté des Annamites furent partie (les hommes) massacrés par les Birmans, partie (les femmes et les enfants) emmenés en captivité en Birmanie, à Pang-Si-Po.

Après deux ans de captivité, les prisonniers réussirent à regagner leur pays en utilisant les forêts.

Depuis les Phu-Nois ont retrouvé leur tranquillité, sauf lors de brèves et peu importantes alarmes.

Ces souvenirs transmis de générations en générations concordent sensiblement avec l'histoire des invasions birmanes de 1563, 1569 et 1574, avec celle de la reconnaissance de la suzeraineté de l'Annam sur le Lang Xang en 1696, puis avec celle des difficultés du roi Intha Lom en 1750 avec le roi d'Annam, la nouvelle invasion birmane de 1753.

CARACTERE DE LA RACE PHU-NOI. — La taille des hommes est en moyenne de 1 m. 55, celle des femmes de 1 m. 50. Les Phu-Nois sont remarquablement musclés et sont des marcheurs infatigables avec ou sans charge. La démarche des hommes est aisée, celle des femmes, même lorsqu'elles ne portent rien, est lourde et laide : cela tient à ce que ce sont elles qui portent toujours les fardeaux ; elles marchent courbées et les pieds en dedans comme si elles ne cessaient d'escalader une pente raide, la hotte accrochée aux épaules et à la tête.

Hommes et femmes ont le teint foncé, les yeux tantôt droits, tantôt bridés. On rencontre assez souvent parmi les hommes des individus de taille élevée et de type fin ; chez les femmes, c'est le lourd type indonésien qui domine, et dès qu'elles dépassent la vingtaine d'années, leurs traits et leurs membres s'empâtent.

Le Phu-Noi est travailleur, dévoué et soumis. Depuis quelques années il fréquente les écoles franco-laotiennes et fait preuve d'une certaine intelligence, sanctionnée par la réussite aux examens. Il est hors de doute que de brillants sujets sortiront peu à peu de ces écoles, où l'instruction est également dispensée au corps et à l'esprit. Déjà des fonctionnaires phu-nois exercent des fonctions d'autorité et donnent l'exemple du travail de l'esprit autant que de l'effort physique. Le mouvement

sport-jeunesse a particulièrement bien réussi auprès des jeunes garçons et des hommes Phu-Nois : la marche, les jeux collectifs, les séances d'éducation physique réunissent chaque jour, en dehors de toute contrainte, des équipes de sportifs Phu-Nois qui s'entraînent dans la bonne humeur et la discipline. A l'occasion des fêtes données pour le Secours National, jeunes gens et jeunes filles Phu-Nois ont donné leur concours gracieux à tous les titres, soit pour jouer la comédie laotienne ou annamite, soit pour danser des ballets au son des khènes, soit pour chanter en phu-noi ou en laotien, voire en français. Si de telles réalisations ont été réussies, une belle part en revient, non seulement aux fonctionnaires d'autorité laotiens, mais surtout aux exécutants et aux organisateurs, tous Phu-Nois et parmi lesquels il convient de citer le Naikong Khamthao et le Samlen Lao Eu, l'un particulièrement pour les sports, le second plus spécialement pour les ballets et les chants.

VETEMENTS ET PARURES. — Le vêtement des montagnards est le même que partout ailleurs, veste courte, pantalon ample arrêté au-dessous du mollet. Le tout est teint à l'indigo en bleu foncé. Le Phu-Noi ceint sa tête d'un turban rouge, qui enserme le chignon qu'il porte encore.

Quant aux femmes, elles portent un des costumes les plus amusants du monde. La jupe, qui part des plis de l'aîne et s'arrête au-dessus du genou, se compose d'un rectangle d'étoffe qui se croise largement par devant : un volant de même longueur que la jupe est cousu à hauteur de ceinture sur ce rectangle d'étoffe mais par derrière. La veste est de couleur bleue sombre et assez longue pour tomber au niveau de la ceinture de la jupe ; la veste et la jupe se prolongent à peu près sans solution de continuité. Des jambières faites d'un rectangle d'étoffe blanche enserrant la jambe du genou aux chevilles. La coiffure se compose d'un turban bleu foncé porté à la manière d'un bonnet phrygien et agrémenté de pompons rouges : ce turban épouse la forme du chignon que ces dames roulent juste au-dessus de leur oreille gauche. La pipe et la hotte complètent ce costume auquel des bracelets d'argent et des boucles d'oreilles énormes assurent le maximum de chic.

Hommes et femmes laquent leurs dents.

HABITATIONS. — Les villages phu-nois groupent facilement une cinquantaine de cases et sont toujours situés sur une pente ou une croupe à proximité d'un ruisseau ou d'une source. La case est construite sur pilotis à environ 1 m. 50 du sol : elle est entourée de rondins de bois qui l'enclosent et constituent le logement nocturne des porcs et des volailles, ainsi que du pilon à pied ou à main servant au décorticage du paddy. L'étage où l'on accède par un escalier rustique se compose d'une terrasse, d'une pièce principale où se trouve le foyer et de un ou deux compartiments de 1 m. 50 sur 2 m. servant de chambre à coucher. Le plancher est fait de bambous écrasés, le toit, élevé et à pentes raides, de paille. Au-dessus du foyer, à 1 m. 80 environ, une sorte d'étagère suspendue au toit supporte les objets familiers et les semences. Les dimensions de la case sont généralement de 4 mètres sur 5. La maison comporte le plus souvent deux portes dont l'une n'est ouverte que dans les occasions graves, lorsqu'il y a un mort dans la maison ou lorsque, à l'occasion de la maladie d'un membre de la famille, une cérémonie est faite au Génie de la Maison. Les ustensiles se composent d'une marmite en fonte servant à pré-

parer la pâtée des cochons, d'un gros tube de bois ou de bambou pour la cuisson du riz à la vapeur, des hottes servant au transport du maïs, du paddy, des concombres, du bois de feu, etc. ; d'une ou plusieurs courges évidées et durcies contenant l'eau de boisson et, enfin, d'une dizaine de tubes de bambous de gros diamètre destinés à puiser et contenir l'eau. Près de la case, un jardinet de 4 x 4 mètres où poussent des piments, quelques plants de maïs et quelques légumes.

L'éclairage est réalisé le soir par la combustion d'une mèche de coton trempant dans de la graisse de porc contenue dans une écuelle.

A l'exception du maïs conservé au-dessus du foyer, les produits de la récolte sont logés dans des greniers construits sur pilotis à la façon des cases. Dans les grands villages, ces greniers magasins sont répartis en plusieurs groupes afin de limiter les dégâts causés par un incendie éventuel.

Le village est divisé en deux parties : le village d'habitation, dont les cases sont plantées sans souci d'alignement, et le groupement des magasins-greniers. Le village phu-noi est sédentaire. En fait, chaque village comporte le village origine qui ne se déplace jamais et le village de culture dont l'emplacement varie tous les deux ou trois ans suivant les nécessités des défrichements et de la culture des rizières : dans ce dernier village, qui se distingue du village origine par l'absence de pagode, d'arbres fruitiers et de magasins à paddy, vont loger pendant la durée des travaux des champs les adultes hommes et femmes et une partie des animaux domestiques.

ALIMENTATION. — Le menu se compose journalièrement de riz accompagné d'herbes ou de concombres assaisonnés fortement de piment. De temps à autre, une fois par semaine, un peu de viande de porc. Des suppléments imprévus viennent néanmoins agrémenter ce régime spartiate car, à part le chat, les Phu-Nois mangent tout, depuis les fourmis jusqu'au chien, en passant par toutes les variétés de serpents et d'oiseaux. Tout le monde mange ensemble autour du même plateau, sorte de tambour plat de 30 centimètres de haut et de 80 centimètres de diamètre. Les hommes se servent de baguettes, les femmes de leurs doigts.

Les jours de cérémonie le repas est rehaussé d'alcool dont le maître de maison offre deux tasses au génie de maison avant de commencer le repas, puis qu'il va verser ensuite dans le coin de la case réservé au génie.

En outre des mets ci-dessus, les Phu-Nois, surtout les femmes, mangent de la terre, une argile fine, une ou deux poignées par jour. Ils en mangent par goût et disent que cette ingestion est favorable contre la diarrhée et pour l'allaitement.

Enfin les Phu-Nois chiquent le bétel.

HYGIENE. — Grâce à l'enseignement des écoles franco-laotiennes la notion d'hygiène n'est plus tout à fait inconnue, mais l'hygiène elle-même est inconnue et n'intéresse aucun Phu-Noi, puisqu'il est avéré que les maladies sont le fait de Phi malfaisants (prononcer Pi). En cas d'épidémie, les habitants cherchent à apaiser les Phi par des cérémonies expiatoires et encerclent le village d'un fil de coton qui constitue une barrière infranchissable.

Les Phu-Nois se lavent ou plutôt sont lavés quand il pleut et puis les jours de fête ou d'enterrement.

ELEVAGE. — Sauf celui des porcs et des animaux de basse-cour, les Phu-Nois ne s'intéressent pas à l'élevage.

INDUSTRIE. — Elle est réduite à la confection de leurs bijoux d'argent et de quelques outils tels que sarcloirs, faucilles, coupe-coupe.

Le tissage est une industrie familiale. Le métier à tisser est aussi réduit que possible et ressemble probablement aux premiers métiers à tisser de la préhistoire. Ce métier est généralement installé sur la véranda de la case : un bout est accroché à la ceinture de l'ouvrière, l'autre à un endroit quelconque de la case.

CULTURES. — Les principales cultures sont le paddy, le maïs, le coton, le tabac, les concombres, les patates, les haricots et l'arachide.

ORGANISATION SOCIALE. — Les habitants d'un village élisent eux-mêmes leur chef, leur sous-chef et leurs notables.

Le chef de groupe est élu par les chefs de villages et les notables de son groupe. Ces élections sont à vie.

La justice est rendue par le chef de village pour les affaires peu importantes, par le chef de groupe pour les affaires plus importantes ; pour les délits et les crimes, la justice laotienne ou française est saisie.

REGIME DE LA PROPRIETE. — La terre appartient au premier occupant : elle redevient libre après chaque récolte. Il n'y a donc jamais de partage ou de succession. Il en est de même des terrains où sont installés les villages : chacun pouvant construire où bon lui semble, sans autre condition que de respecter les constructions ou clôtures du voisin. Ainsi les Phu-Nois n'ont à se partager que des cases ou des biens mobiliers.

SUCCESSIONS. — La femme, aussitôt après le mariage, doit « aller faire bru » pendant un an chez les beaux-parents : après quoi le ménage peut aller s'installer ailleurs. Si le mari meurt pendant cette année, la veuve peut retourner chez ses parents en emportant seulement ses biens propres. Si le mari meurt après cette année et s'il y a des enfants, la femme restitue seulement aux parents du mari les biens apportés par lui au moment du mariage. Les biens acquis par la communauté sont répartis ainsi : deux parts aux parents du défunt, une à la veuve. En règle générale, les garçons ont les droits doubles de ceux des filles et les aînés, quel que soit leur sexe, des droits doubles des enfants suivants du même sexe qu'eux.

CROYANCES. — Les Phu-Nois croient que la vie résulte de la présence dans le corps de souffles vitaux ou âmes. Si les mauvais génies chassent une ou plusieurs de ces âmes, l'être humain est malade. Si toutes les âmes s'en vont, la mort s'ensuit.

Un homme possède neuf âmes : âme de la tête, de la bouche, du cœur, des yeux, de la poitrine, des mains, du dos, des oreilles et des pieds.

Une femme possède dix âmes la dixième étant celle des seins.

A la mort, ces âmes se séparent en trois groupes. Un groupe reste dans la Maison, celui des âmes de la tête, des yeux et des oreilles. Un groupe va au cimetière, celui des âmes des mains, des pieds, du dos et des seins. Enfin le dernier groupe, celui du cœur, de la bouche et de la poitrine, monte au Paradis ou descend aux enfers.

Le paradis et l'enfer des Phu-Nois sont devenus les mêmes que ceux des Laotiens, mais en plus simples.

Ainsi il y a huit grands enfers pour les âmes des hommes qui ont commis de mauvaises actions sur terre. Les tortures qui s'y donnent, les peines terrifiantes dépassent tellement l'imagination des Phu-Nois qu'ils n'en sont nullement impressionnés et ne connaissent pas les caractéristiques épouvantables des 7^e et 8^e enfers.

Quant au paradis, ceux qui l'ont mérité doivent y rester « quatre mille années de paradis », c'est-à-dire plus de 52 millions d'années terrestres, l'année terrestre comptant pour un jour et une nuit de paradis. Pour mériter le paradis, il faut s'être toujours conformé aux huit grands préceptes (ne pas tuer, ne pas voler, ne pas avoir de relations intimes avec une personne déjà mariée, ne pas mentir, ne pas boire d'alcool et ne pas fumer l'opium ; jeûner l'après-midi des 14^e et 15^e jours de la lune croissante et décroissante ; ne pas danser et chanter pendant ces deux jours ; ne pas se coucher sur un lit de camp et ne pas être assis sur un siège plus élevé que celui de son chef). Après ce stage au paradis, dans un palais d'or et de cristal, servi par une foule de serviteurs dévoués, ces saints, ou Thévadas, reviennent sur terre dans le corps de personnes riches en biens, en animaux et en serviteurs.

Pour ce qui est des âmes qui restent dans la Maison ou vont au cimetière, elles continuent à avoir des rapports avec les vivants. C'est ainsi qu'en entraînant, concurremment avec les mauvais génies, les âmes des vivants dans les grands bois, dans les grottes ou au cimetière, elles peuvent provoquer les maladies ou la mort. Seul un sorcier, et par des formules spéciales, peut rappeler ces âmes et les faire rentrer dans les vivants.

CEREMONIES ET FETES. — Elles sont nombreuses et ont trait aux principaux événements de l'existence humaine, naissance, maladie, mariage, mort, cultures, fêtes bouddhiques, fêtes des Phis ou génies, du Nouvel an. (Le chef de bataillon Roux, dans son livre « Deux tribus de la région de Phong-saly », les décrit en détail : les lecteurs qui liront ce livre si documenté et si intéressant verront à quel point il a inspiré la présente étude.)

CONCLUSION. — La meilleure sera la plus courte : il suffira de transposer cette chanson phu-noi, tirée de la Monographie du 5^e Territoire Militaire faite par le chef de bataillon Mordant, et de penser que la mère de Me-hin c'est le pays phu-noi.

CHANSON DE ME-HIN

*Me-hin égrène du coton près du foyer dans la case.
Un beau poubao (jeune homme) vient s'accroupir
[près d'elle.]*

« Me-hin, je désire dormir auprès de vous.

*— Je ne puis vous répondre, ne sachant pas si
[vous m'aimez.]*

*— Si je ne vous aimais pas, je ne serais pas là
[assis tout près de vous.]*

*— Dans ce cas, il faudrait revenir demain pour
[en parler à ma mère. Ma mère ce soir
est demeurée dans la petite case du ray.]*

BIBLIOGRAPHIE

- A. PAVIE. — *A la conquête des cœurs.*
Docteur GUILLEMET. — *Sur les sentiers laotiens.*
— *En colonne dans le Haut-Laos.*
Chef de bataillon ROUX. — *Deux tribus de la région de Phong-sa-ly.*
Chef de bataillon MORDANT. — *Monographie du 5^e Territoire militaire.*
Chef de bataillon AYMÉ. — *Monographie du 5^e Territoire militaire.*

Eliacin LURO, Inspecteur des Affaires Indigènes en Cochinchine (1867-1877)

par Georges TABOULET

Il est permis de penser que, dans les sociétés humaines, l'intelligence se maintient à un niveau sensiblement constant. Il existe, sans doute, dans l'histoire des civilisations, des périodes plus radieuses, plus fécondes que d'autres, mais l'éclat de ces grands siècles n'est pas dû à ce que certaines générations sont mieux douées que leurs devancières. Il est dû à ce que, à certains moments, l'organisation politique et sociale, les circonstances procurent aux hommes de valeur des facilités plus grandes pour donner leur pleine mesure et favorisent ainsi leur éclosion.

L'histoire des origines de la Cochinchine française apporte une éclatante confirmation à cette thèse. En ce qui concerne l'art du gouvernement pas plus qu'en ce qui concerne l'art militaire, le Second Empire n'a produit chez nous aucun homme de premier plan. Rien de plus maladroit que la manière dont furent conçues et conduites la politique générale, la diplomatie, les grandes opérations de guerre du règne. Jamais, par exemple, la médiocrité du haut commandement français n'apparut plus manifeste qu'au cours de la guerre de 1870. Et, cependant, l'armée et la marine du Second Empire comptèrent dans leurs rangs beaucoup d'officiers du plus réel mérite (1). On le vit en Cochinchine, où l'habileté des Amiraux Gouverneurs sut tirer de leur obscurité un nombre élevé d'officiers, qui déployèrent, pour le compte de l'administration civile instaurée dans ce pays, des capacités inattendues, lesquelles se révélèrent souvent des plus brillantes.

Pareil état de choses ne résulte ni d'un accident ni d'un miracle. Il provient du fait que les Amiraux Gouverneurs mirent en usage un système efficace de sélection, fondé sur la concession de substantiels avantages de carrière, système qui fournit aux meilleurs sujets l'occasion de sortir de l'ornière du service quotidien et de faire valoir leurs aptitudes. En dépit de tout leur talent, un Bonard, un de La Grandière, un Ohier, un Dupré ne seraient jamais parvenus à conduire à bonne fin la mission extraordinairement ardue et complexe qui leur incombait, s'ils n'avaient pas réussi à susciter, dans leur entourage, des vocations coloniales déterminées, s'ils n'avaient pas su s'adjoindre toute une pléiade d'administrateurs de haute classe, issus des différentes armes du corps de la Marine.

Ce n'est pas le lieu de dresser ici le répertoire complet de cette remarquable équipe de pionniers, dont la notoriété n'a jamais dépassé les frontières de la Cochinchine, dont les noms, en Cochinchine même, tendent à l'oubli, bien que la plupart d'entre eux aient succombé à la tâche, dévorés par l'inclemence du climat et par des conditions d'existence effroyablement pénibles. La gratitude de l'Indochine et de la France devraient être acquises à des hommes de la taille d'un Ansart, d'un d'Arfeuille, d'un d'Ariès, d'un Aubaret, d'un de Bize-mont, d'un Bousigon, d'un Brière de l'Isle, d'un de

Champeaux, d'un Doudart de Lagrée, d'un Delafosse, d'un Eymard-Rapiné, d'un Francis Garnier, d'un Gally-Passebosq, d'un Garrido, d'un Gougeard, d'un Labussière, d'un Lamaille, d'un Lamarque, d'un de Larclauze, d'un Legrand de La Liraye, d'un Moura, d'un Nouët, d'un d'Ormay, d'un Passe-mard, d'un Philastre, d'un Piquet, d'un Pottier, d'un Rheinhardt, d'un Rievrier, d'un Silvestre, d'un Turc, d'un Paulin Vial, d'un Vigne, sans parler des mineurs et de ceux qui ne firent que passer. A Saigon même, cette étonnante lignée de bâtisseurs d'Empire demeure, hélas ! pratiquement ignorée. Elle attend encore ses biographies.

Dans cette incomparable équipe, une place de choix revient à Luro, un peu mieux connu, parce que, à l'occasion de son centenaire, la Société des Etudes Indochinoises lui a consacré une Exposition Rétrospective et un bulletin tout entier (1^{er} et 2^e trimestres de 1940).

Jean-Baptiste Eliacin Luro naquit, le 2 août 1837, à Blousson-Sérian, dans le département du Gers, d'une famille de propriétaires terriens. Luro entra le neuvième, en 1855, à l'Ecole Navale. Embarqué sur le « Redoutable » au cours de la guerre d'Italie, il accomplit ensuite une dure campagne de trois ans sur les côtes du Gabon. Luro se sentait attiré par l'aventure, par les terres lointaines. Répondant à l'appel de son camarade de promotion Francis Garnier, il se fit désigner, en décembre 1863, pour servir en Cochinchine, où la France venait à peine de s'installer.

Comme Francis Garnier, Luro fut séduit et conquis dès l'abord par les perspectives qu'offrait le nouvel établissement français dans les mers de Chine. Dans une de ses premières lettres à son frère, nous le voyons prendre nettement position contre les velléités d'abandon du pays, que l'ambassade du grand mandarin Phan-thanh-Gian avait su faire naître à Paris : « En France, où l'on ignore ce qui se passe, on se laisse effrayer par la distance ; on demande l'évacuation de ce pays. Oh ! si on savait comme on se trompe ! Il faut abandonner toutes nos autres colonies avant celle-ci. Pas une n'a la moitié de l'avenir qui lui est promis. Elle sera un jour bien supérieure à l'Inde anglaise et ne nous coûtera jamais les mêmes sacrifices... Nous sommes au désespoir ; on parle d'abandonner et c'est peut-être la seule fois que la France ait entre les mains une véritable colonie digne de ce nom... » (30 juin 1864.) Luro fit partie de ce petit groupe d'officiers qui, leur journée de labeur terminée, se réunissaient, dans « les soirées de Cholon », pour mettre en commun les ardeurs de leurs jeunes imaginations, débordantes d'un géné-

(1) Jusqu'à la fin du XIX^e siècle, l'infanterie de marine et l'artillerie de Marine furent rattachées, non pas au département de la Guerre, mais à celui de la Marine.

reux et confiant enthousiasme. Luro avait à peine touché la terre de Cochinchine qu'il avait aperçu les possibilités ouvertes à la fondation d'un vaste empire français en Extrême-Asie. A l'étude et à l'organisation de cet empire, Luro allait vouer toute son existence, jusqu'à son dernier souffle.

A son débarquement, en mai 1864, Luro avait reçu le commandement d'une compagnie de fusiliers-marins. Il ne conserva pas longtemps cet emploi subalterne. Dès la fin de l'année 1864, il demanda et obtint son admission dans le service des Affaires Indigènes, à qui était dévolu le soin d'administrer les provinces fraîchement annexées.

Luro se passionna bien vite pour son nouveau métier. De Mytho, il écrit à son frère, le 25 janvier 1865 : « Je fais maintenant de la haute administration, comme Sancho dans l'île de Barataria, parlant routes, ponts, canaux, discutant l'impôt, rendant au besoin la justice et faisant des plans de maisons. Avec la moitié de mes attributions, on serait un grand dignitaire en France... ». Et, quelques semaines plus tard : « Je suis accablé de travail... Je n'ai pas un moment à moi ; c'est à peine si je puis t'écrire quelques lignes, en volant sur mon sommeil... Je suis chargé de gouverner un arrondissement ; je suis juge, administrateur, préfet, maire, percepteur ; tout passe par mes mains. Quelle besogne ! »

Pendant une période de cinq années, coupée par un bref congé en France, à l'aller duquel il fut chargé d'accompagner, sur le transport « la Sarthe », le premier contingent de jeunes Annamites envoyés en France pour parfaire leurs études, Luro s'efforça, comme chef de province, de résoudre les mille et une difficultés que comportait la mise en place d'un système administratif original, qu'il s'agissait d'adapter, le mieux possible, aux exigences de la situation matérielle et morale du pays et du moment. De 1865 à 1870, Luro assumait tour à tour la direction de quatre arrondissements — nous dirions aujourd'hui de quatre provinces — : Caï-lây, à l'extrême lisière de la portion du territoire occupé par les Français avant la prise de possession des provinces occidentales ; Cholon, où, coadjuteur d'abord, puis continuateur de son grand ami Francis Garnier, il poursuivit la transformation de la ville et parvint à rallier à la domination française les « Minh-huong » et l'aristocratie des « ba nô », entraînée par le futur « phu » de Cholon, Do-huu-Phuong ; Can-tho, où il fit accomplir de rapides progrès à l'œuvre de pacification ; Vinh-long, enfin, où il fit creuser, à la limite des arrondissements de Vinh-long et de Bac-traung, un canal qui permit la mise en culture d'un marécage de 8.000 hectares.

Luro n'avait pas tardé à se faire remarquer de ses chefs par sa capacité de travail, par la sûreté de son jugement, par son esprit lucide et pénétrant, par son sens pratique et réalisateur, par son goût de l'initiative, par le jaillissement de ses idées personnelles. Appelé à Saigon, où il ne devait plus cesser de résider, Luro dit adieu, en 1870, à la vie de brousse. Il fut attaché au bureau de la Justice Indigène, service particulièrement important et délicat, où il seconda Philastre et le remplaça durant ses absences, s'efforçant, comme lui, d'assurer le maximum de garanties aux justiciables.

Sitôt arrivé en Cochinchine, Luro s'était mis avec conviction à l'étude de l'histoire, des institutions et des usages de la Cochinchine. Il parlait couramment l'annamite et connaissait un peu les caractères chinois. Il réunit, sur la civilisation locale, une documentation abondante, dont il devait tirer, à la fin de sa carrière, un ouvrage intitulé « Le Pays d'Annam », qui constitue une sour-

ce fondamentale pour qui veut s'initier à l'organisation traditionnelle de la société annamite (1).

Avec Philastre et le Père Legrand de La Liraye, Luro était un des Français qui connaissaient le mieux la Cochinchine et ses habitants. Les Gouverneurs mirent fréquemment son érudition à contribution. Consulté sur toutes les questions courantes et épineuses que soulevait l'administration du pays, Luro rédigea toute une série de rapports aussi solidement établis que riches d'aperçus originaux, sur les prêts d'argent, sur la réforme du système fiscal, sur le statut des « Minh-Huong », sur la justice indigène, sur la ferme de l'opium, sur les mesures à prendre pour développer les cultures industrielles, sur l'amélioration de la race chevaline, sur l'impôt foncier, sur la répartition des circonscriptions administratives, sur la situation des écoles, sur l'organisation de l'Instruction Publique, etc., etc... Toutes ces questions, Luro les traita avec une conscience scrupuleuse, ne s'arrêtant pas aux apparences, s'efforçant d'atteindre le fond des choses, s'employant à rechercher, à éliminer les causes des imperfections constatées, écartant tout apriorisme, s'inspirant uniquement de l'expérience, des particularités locales, des nécessités matérielles et psychologiques de l'heure présente. Les conceptions hardies et réalistes de Luro contribuèrent efficacement à faire triompher les solutions de bon sens, à mettre fin aux errements et aux abus, à améliorer le rendement de la machine administrative de la Cochinchine encore balbutiante de cette époque.

La place nous manque pour exposer en détail la doctrine coloniale de Luro. Cette doctrine se ramène à deux données essentielles, le libéralisme et l'évolutionnisme. Luro combattit vigoureusement les fermes et les monopoles : « Je ne connais qu'une maxime : laissez faire et laissez passer ; je n'ai qu'un culte, celui de la liberté individuelle et du développement complet de l'initiative individuelle ». Luro s'éleva, en particulier, contre la ferme de l'opium, qui, aux mains des Chinois, opposait un obstacle quasi infranchissable à l'expansion du commerce européen et, du même coup, à l'épanouissement des idées occidentales ; il proposa la mise en régie du commerce de l'opium, qui devait être réalisée, dix ans plus tard, par le premier Gouverneur civil, Le Myre de Vilers. Luro n'était pas moins libéral en matière politique qu'en matière économique ; il avait fait sien la formule de Lao Tseu : « Ce n'est pas par les armes qu'on conquiert l'Empire, c'est par la paix, la bonne administration, la justice et l'instruction ». Compréhensif et bienveillant, il ne cessa de témoigner des sentiments d'estime et de sympathie à l'égard des populations autochtones, qu'il voulait orienter, délibérément mais prudemment et sans heurt, dans la voie du mieux-être et du progrès. « Je rêve la conquête par la paix et la bonne administration, par la propagation de notre civilisation, convaincu de cette formule du philosophe chinois : « Le sage ne cherche pas l'Empire et l'Empire vient à lui... » Il est de la dignité d'un gouvernement fort comme le nôtre de ne pas recourir à des mesures précipitées et d'attendre, avec patience, de l'application d'une justice éclairée, de l'organisation de l'administration, du progrès de l'instruction, de l'accroissement des richesses publiques, et surtout du temps, l'assimilation du peuple vaincu par nos armes... Il est essentiel

(1) « Le Pays d'Annam » ne parut qu'après la mort de Luro, en 1877 ; l'ouvrage a été réédité chez Leroux en 1897. « Le Cours d'administration annamite », professé par Luro, au Collège des stagiaires, contient, lui aussi, une foule de renseignements précieux.

d'administrer suivant les mœurs des divers peuples auxquels on peut avoir affaire, et non pas en suivant notre routine que l'Europe nous envie... C'est une illusion de croire qu'on peut administrer ces peuples avec le Code Napoléon.

«... Les mœurs, la langue, les lois ne se changent pas, sous peine de désastres, en quelques années...»

A ses auditeurs du Collège des stagiaires, Luro adressait cette exhortation : « Il faudra faire tous vos efforts, Messieurs, pour obtenir l'affection du peuple vaincu, par la dignité de votre conduite privée et par la science de la langue et des lois, que vous acquerez en quelques années par le travail et la bonne volonté ». Ces quelques citations, où s'exprime la sage politique qui fut celle des Amiraux Gouverneurs, nous dispensent de plus longs commentaires. Elles suffisent à montrer la hauteur de vues, l'élévation de pensée et de sentiment que Luro et les hommes de sa génération mirent au service de leur apostolat.

Avec son tempérament de novateur, Luro joua un rôle de premier plan dans l'œuvre de réorganisation administrative qui caractérise la seconde période du gouvernement des Amiraux.

La guerre franco-allemande ne pouvait manquer d'avoir sa répercussion en Cochinchine. Il était évident que la Métropole, absorbée par le paiement d'une lourde contribution de guerre, ne pourrait plus fournir désormais son appui financier à la Colonie. Privée d'aide extérieure, la Cochinchine devait, de toute nécessité, vivre sur son propre fonds. Elle ne pouvait espérer y parvenir qu'en s'imposant de sévères économies.

Dès la fin de novembre 1870, le Directeur de l'Intérieur, Paulin Vial, présentait un projet de réforme ayant pour objet de mettre la Cochinchine à même de se passer des subsides de la Métropole. Le projet Paulin Vial fut soumis pour avis à toutes les personnalités de la Cochinchine. Saisi de ce projet, Luro rédigea, le 20 décembre 1870 et le 26 février 1871, deux rapports, de tous points remarquables, dans lesquels il s'attacha à démontrer que de sérieuses économies pouvaient être obtenues par une diminution du nombre des fonctionnaires d'autorité, cette diminution quantitative étant compensée par une amélioration de la qualité des cadres administratifs. Luro fut ainsi amené à préconiser le remplacement des administrateurs improvisés de la première heure, d'origine exclusivement militaire, par un corps d'administrateurs spécial à la Cochinchine, corps largement ouvert à l'élément civil, soigneusement préparé à l'exercice de ses fonctions. « Il faut adopter, dans les pays dont le climat est meurtrier, le principe que le personnel doit être peu nombreux, très choisi, très instruit, chargé de beaucoup de travail, très bien payé et retraité. Il faut un personnel restreint, parce que « seules » les constitutions d'élite résistent un peu à ce climat... Il ne faut recruter spécialement dans aucun corps. Il faut admettre tous les hommes de travail et de bonne volonté, quelle que soit leur provenance. Je demande, en résumé, pour la Cochinchine, un corps d'administrateurs spéciaux au pays, analogue à celui que les Anglais ont créé dans l'Inde... » Luro estimait qu'avec le nouveau système, il serait possible de réduire immédiatement le nombre des Inspections de dix-huit à douze et, ultérieurement, de diminuer de mille hommes au moins la garnison européenne de la Cochinchine.

L'amiral Dupré trouva le projet Luro si bien conçu, si judicieusement adapté aux besoins de la Colonie, qu'il le retint, lui donnant la préférence sur le projet Paulin Vial et sur les autres sugges-

tions recueillies. Luro fut député en France, en 1872, pour défendre, auprès du Département, le projet de décret élaboré par ses soins. Luro réussit, non sans débats, à faire adopter son texte à peu près intégralement. Ce fut l'origine du décret Pothuau du 10 février 1873, portant création d'un corps d'administration civile en Cochinchine.

Le nouveau système avait pour maîtresse-poutre la création d'un Collège destiné à fournir aux futurs administrateurs, recrutés parmi les jeunes gens titulaires d'un solide bagage universitaire, une connaissance approfondie et rationnelle du milieu historique et social dans lequel ils devaient exercer leurs fonctions. Après quelques hésitations, il fut décidé que le Collège serait institué en Cochinchine plutôt qu'en France. Le Collège des Stagiaires ouvrit ses portes, au début de l'année 1874, à Saigon, rue d'Adran (rue Guyenne), dans l'immeuble occupé aujourd'hui par le Service de l'Immigration.

Luro présida à l'organisation du Collège. Jusqu'à son ultime départ en congé, il en assura la direction, veillant attentivement à tous les détails matériels, réunissant la bibliothèque, choisissant les chargés de cours, rédigeant les programmes, contrôlant les examens, assurant en France la publicité nécessaire au recrutement. Le Collège fonctionna pendant quatre ans (1874, 1875, 1877, 1878) ; entouré de soins jaloux, il fournit une cinquantaine de stagiaires, qui insuffirent à l'administration cochinchinoise un esprit nouveau et lui procurèrent jusqu'à la fin du XIX^e siècle ses meilleurs cadres.

Le 30 janvier 1876, Philastre rendait hommage en ces termes à l'œuvre de Luro : « Vous avez tenté un effort que je considère comme surhumain, par votre décret du 10 février 1873, par votre Collège, par ce que vous avez enseigné et ce que les autres ont appris... J'ai commencé à feuilleter vos cours, je n'en ai vu qu'un peu, mais ce que j'en ai vu m'a fait le plus grand plaisir ; vous avez réalisé un grand et beau travail et ce sera plus tard un grand honneur pour vous ».

Luro ne recherchait pas la popularité. Il s'attira l'animadversion de certains de ses collègues en maintenant à un niveau élevé les examens de nomination et de promotion des Administrateurs, Luro demeurait au-dessus de ces petites gens ; il lui suffisait de savoir qu'il travaillait pour l'avenir, qu'il servait bien la Cochinchine. Nous devons voir en lui, sinon le créateur, du moins, l'inspirateur de la création du corps des Services civils, en même temps que le précurseur de la future Ecole Coloniale, dont le Collège des Stagiaires peut être regardé comme la première ébauche.

Luro nourrissait une telle confiance dans les possibilités offertes par la Cochinchine qu'il s'empressa d'y appeler, comme colons libres, son frère aîné et un de ses frères cadets. Emile et Clément Luro exercèrent pendant plusieurs années leur activité en Cochinchine. Ils achetèrent des maisons, des terrains à bâtir, des rizières, firent de la culture, de l'entreprise, de la gérance d'immeubles, du négoce, de la banque et se taillèrent une place des plus honorables dans le commerce saigonnois. Emile et Clément Luro furent appelés à siéger au Conseil Municipal, à la Chambre de Commerce, au Comité Agricole et Industriel ; dans ces différentes assemblées ils présentèrent divers projets et suggestions d'un réel intérêt. Emile Luro proposa, par exemple, à la fin de 1870, de construire un pont à péage sur l'Arroyo chinois, pour remplacer le premier pont en bois, qui avait été démoli en 1865, après un an d'usage seulement (emplacement actuel du pont des Messageries Maritimes).

(Lire la suite à la page 30.)



Le lieutenant de vaisseau Jean-Baptiste Eliacin LURO.



Eliacin LURO et son frère Emile.

« Mon nouveau château,
qui est en feuilles de
palmier... »

Dessin au crayon de LURO re-
présentant probablement l'Inspec-
tion de Cai-lây, dont il fut résident
en 1865.)



Photos de la Société des Etudes
Indochinoises.



M. GAUTIER

Secrétaire Général du Gouvernement Général.



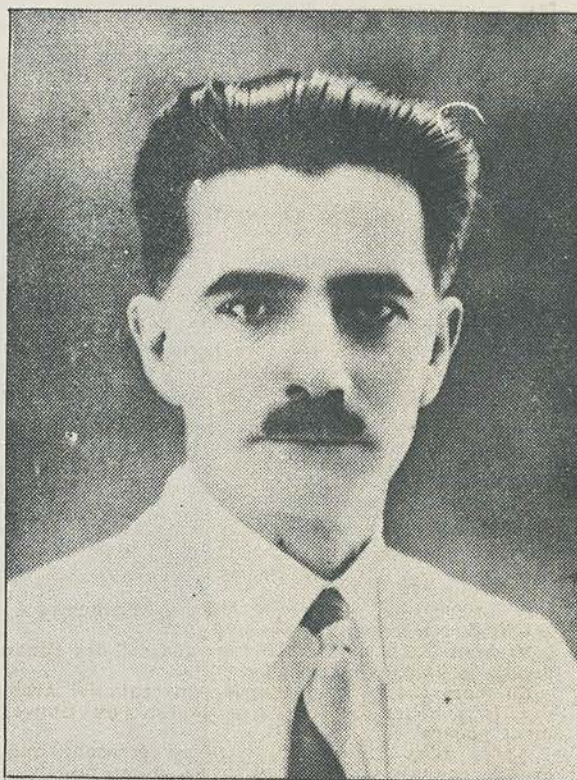
M. BERJOAN

Résident Supérieur p. i. au Cambodge.



M. COUSIN

Directeur des Finances de l'Indochine.



M. TOREL

Directeur des Affaires Politiques.

Ont été nommés :

M. GAUTIER

Secrétaire Général du Gouvernement Général de l'Indochine.

M. Georges Gautier est né le 11 avril 1901 à Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais).

Breveté de l'Ecole Coloniale, M. Gautier a débuté dans l'Administration indochinoise le 6 mai 1925 en tant qu'élève administrateur des Services Civils.

M. Gautier a rempli successivement les fonctions suivantes :

1925, adjoint à Pursat ;

1926, adjoint à Pursat et à Kampot ;

1930, chef de Cabinet du Résident Supérieur au Cambodge ;

1936, chef de Cabinet du Gouverneur Général p. i. ;

1937, Résident à Kandal.

Il exerçait ces dernières fonctions, lorsqu'il fut appelé à diriger le Cabinet de M. le Gouverneur Général Decoux en juillet 1940.

Nommé Résident Supérieur de 3^e classe par décret du 12 décembre 1940, M. Gautier fut maintenu en service hors cadres dans ses fonctions de directeur du Cabinet.

Il fut désigné en février 1941 comme chef de la Mission indochinoise chargée, à Tokyo, des négociations thaïlandaises.

Depuis juin 1941, M. Gautier a rempli les fonctions de Secrétaire général du Gouvernement général jusqu'à mars 1943, date à laquelle il fut appelé à remplir les fonctions de Résident Supérieur au Cambodge.

Ayant terminé sa mission au Cambodge grâce à sa profonde expérience des affaires khmères et à l'appui constant et confiant de S. M. le Roi du Cambodge M. Gautier vient d'être désigné par l'Amiral pour assurer à nouveau les fonctions de Secrétaire général du Gouvernement général de l'Indochine.

M. COUSIN

Directeur des Finances de l'Indochine.

M. Cousin est né à Nancy, le 9 avril 1892.

Ancien combattant (guerre 1914-1918) ;

Décoré de la Médaille militaire et de la Croix de guerre ;

Officier du Mérite maritime, M. Cousin est officier de la Légion d'honneur.

Licencié en droit, il fut reçu inspecteur des Finances en 1920. Il fut successivement chargé de missions aux cabinets des ministres des Finances de Lasteysse et François Marsal (1922-1924) ; chef-adjoint du cabinet du ministre des Finances Caillaux (1926) ; attaché à la Direction du Budget au ministère des Finances, contrôleur financier des Mines de la Sarre.

Nommé directeur des Finances de l'Indochine par décret du 30 mars 1934.

Pendant les hostilités, il fut directeur au Commissariat général à l'Information en France, de novembre 1939 à janvier 1940.

Il fut nommé ensuite directeur du Contrôle Financier de l'Indochine par décret du 1^{er} janvier 1940, puis Directeur des Finances de l'Indochine par décret du 28 novembre 1940.

Il fut chef-adjoint de la Mission Economique au Japon de décembre 1940 à mai 1941.

M. Jean Cousin est inspecteur général des Finances depuis le 22 janvier 1941.

En mars 1943, il fut désigné pour cumuler avec ses fonctions celles de Secrétaire général du Gouvernement général de l'Indochine.

Après deux années d'un travail écrasant que sa grande connaissance de toutes les questions indochinoises le rendait presque seul à pouvoir mener à bien, M. Cousin a terminé la tâche qui lui avait été confiée au Secrétariat du Gouvernement général, et reprend ses fonctions de Directeur des Finances.

M. André BERJOAN

Résident Supérieur p. i. au Cambodge.

M. André Berjoan est né le 13 juin 1903, à Cherbourg.

Diplômé de l'Ecole libre des Sciences Politiques, docteur en droit, breveté de l'Ecole Coloniale et des Langues orientales de Paris.

Arrivé en Indochine en décembre 1927, il sert au Cabinet du Résident Supérieur au Cambodge, puis est affecté en Annam ; il remplit des fonctions au Cabinet du Résident Supérieur en Annam, de 1929 à 1933.

A son retour en France, il est appelé, en 1934, au Cabinet du Gouverneur Général Robin, à Paris. Puis, en Indochine, il lui est confié le Bureau de Législation au Gouvernement général et le Secrétariat du Grand Conseil de 1934 à 1936.

Administrateur de 3^e classe le 19 février 1936.

Chef du Cabinet du Résident Supérieur au Tonkin en 1937, puis Résident de France à Kien-an de 1938 à 1942.

Entre temps, mobilisé comme capitaine de réserve pendant treize mois en 1940 et 1941.

Nommé Administrateur de 1^{re} classe le 1^{er} janvier 1942.

Résident-Maire de Dalat de 1942 à 1944.

Nommé Directeur des Affaires Politiques au Gouvernement général en septembre 1944, il vient d'être désigné pour prendre les fonctions de Résident Supérieur p. i. au Cambodge.

M. TOREL

Directeur des Affaires Politiques au Gouvernement Général.

M. Albert Torel est né à Bordeaux, le 6 février 1895. Il a pris part à la guerre de 1914-1918, d'abord dans l'infanterie, puis dans l'aviation.

Licencié en droit, breveté de l'Ecole Coloniale, il est arrivé en Indochine en janvier 1921.

Chef de Cabinet du Résident Supérieur en Annam de 1922 à 1924, adjoint au Résident de France à Quinhon de 1924 à 1926, chef du Bureau des Affaires Indigènes à la Direction des Affaires Politiques du Gouvernement général en 1927, chef de Cabinet du Résident Supérieur au Cambodge de 1927 à 1928, il est revenu, l'année suivante, en Annam, où il a assuré la direction des bureaux de la Résidence supérieure.

Affecté ensuite au Laos, d'abord en qualité de Directeur des Bureaux de 1932 à 1933, puis de Résident-maire de Vientiane de 1933 à 1936, M. Torel a été promu Administrateur de 1^{re} classe le 1^{er} juillet 1936.

Après avoir occupé de 1937 à 1939 l'emploi de Conseiller auprès des ministères du Gouvernement annamite, il a été appelé, de 1939 à 1940, à remplir les fonctions de directeur du Cabinet du Gouverneur Général de l'Indochine.

Inspecteur du Travail en Annam en 1940, de nouveau conseiller auprès des ministères du Gouvernement annamite en 1941, puis Résident de France à Quang-ngai de 1941 à 1943, il a été chargé, le 16 novembre 1943, de l'Inspection des Affaires Administratives et du Travail au Laos.

Il vient d'être désigné pour prendre les fonctions de directeur des Affaires Politiques au Gouvernement général.

Eliacin LURO, Inspecteur des Affaires Indigènes en Cochinchine (1867-1877)

(Suite de la page 26.)

Emile et Clément Luro, ainsi qu'un autre colon, Louis Andrien, qui, au cours d'un congé en France, épousa une sœur cadette des frères Luro, comptèrent parmi les personnalités les plus importantes du Saïgon de la première heure. A un certain moment, la famille Luro, qui comptait quatre fils et deux filles, eut jusqu'à trois représentants présents en Cochinchine. Eprouvés dans leur santé, Emile et Clément Luro furent obligés de rentrer en France avant 1875 (1), mais, pendant de nombreuses années, encore ils conservèrent des intérêts en Cochinchine.

Le climat de la Cochinchine usait d'autant plus vite les Européens que la science médicale de l'époque ignorait tout, alors, des maladies tropicales. La Cochinchine faisait une énorme consommation d'hommes; ce fut une des raisons de son impopularité initiale en France. Pour obvier à l'inconvénient sanitaire, Luro proposa, en 1874 et en 1875, de transférer le Collège des Stagiaires en France, à Toulouse ou à Paris; cette proposition ne lui attira que des sarcasmes. Comme ses compagnons, Luro avait payé son tribut, un lourd tribut, à l'insalubrité du pays. Atteint de dysenterie chronique, Luro commit l'imprudence de retarder jusqu'en janvier 1876 son départ en congé de convalescence.

En France, Luro alla consulter le docteur Thorel, l'ancien médecin de la Mission d'exploration du Mékong. Celui-ci lui prescrivit un régime lacté rigoureux, considéré alors comme le remède spécifique de la dysenterie. Ce régime, suivi d'une cure à Plombières, parut apporter une amélioration à l'état du malade. Luro mit à profit ce mieux trompeur pour s'établir; il contracta mariage, en Algérie, dans le courant de l'année 1876. Malgré les déceptions qu'il avait éprouvées (2), Luro avait l'intention de revenir en Cochinchine, pour un an ou deux. Il avait présumé de ses forces. Luro était trop profondément affaibli pour pouvoir se remettre. Alors qu'il mettait, à Philippeville, dans la famille de sa femme, la dernière main à son « Pays d'Annam », il fit une grave rechute, qui le contraignit à regagner précipitamment la France. A peine arrivé à Toulon, Luro entra à l'hôpital maritime de Saint-Mandrier. Il y mourut, quelques jours plus tard, le 15 mars 1877, tout seul, loin des siens.

Luro n'avait pas encore atteint sa quarantième année. Il avait accompli le destin qu'il avait senti et, peut-être, choisi. « Heureux ceux d'entre nous qui auront l'honneur de mourir après avoir tout souffert et travaillé pour leur pays ! »

Luro doit être regardé comme un des meilleurs représentants de cette vaillante phalange de jeunes officiers, qui, sous de grands chefs, eux-mêmes trop peu connus, ont fait, de leurs mains et de leur vie, la Cochinchine et l'Indochine française.

Luro ne dépassa pas le grade de lieutenant de vaisseau. Les circonstances le desservirent plutôt qu'elles ne le servirent. Au cours de sa carrière, il ne rencontra pas le vent favorable qui aurait pu lui permettre de faire pleinement valoir ses dons remarquables. Il n'eut jamais l'occasion de faire campagne. Il fut maintenu éloigné de la guerre de Crimée; il fut laissé à l'écart de la Mission d'exploration du Mékong, dont il avait contribué, dans les soirées de Cholon, à tracer le pro-

gramme et à laquelle il devait participer en qualité de dessinateur. Se trouvant en France, il ne prit pas part à la prise de possession des provinces occidentales, en juin 1867. Se trouvant en Cochinchine, il ne figura pas sur les champs de bataille de 1870. Enfin, la joie, qu'il ambitionnait, d'accompagner au Tonkin, son ami Francis Garnier, lui fut refusée. Nous en savons assez sur Luro pour penser qu'il n'aurait été inférieur à aucun grand événement. Sa vie fut une longue suite d'occasions manquées. Elle ne fut pas, pour autant, à beaucoup près, une existence manquée.

Luro a profondément marqué son passage en Cochinchine. Plus que quiconque, il contribua à la dotation d'un corps d'administrateurs éprouvés; il contribua activement à pénétrer et à faire mieux connaître ce pays auquel il avait voué un attachement passionné. Luro avait reçu en partage la foi, l'enthousiasme, qui, seuls, permettent de créer. Au milieu des pires conditions matérielles, il ne connut ni le doute, ni le découragement, ni la défaillance. Il ne renonça pas; il travailla et lutta jusqu'au bout. Comme tant d'autres « qui avaient aimé la Cochinchine jusqu'à en mourir » (de Bizemont), il succomba à la tâche. Il fut un « grand commis », dans toute l'acception de ce terme.

A cet homme pourvu des plus beaux dons de l'esprit et du cœur, à cet homme de devoir, qui personnifie toute une génération de brillants, voire d'héroïques précurseurs, la France, la Cochinchine, l'Indochine tout entière doivent garder une pensée de reconnaissance. Avec abnégation, ces hommes ont donné leur jeunesse et leur vie, pour faire surgir une ville du marécage, pour créer, du néant, un empire, mieux encore, pour forger une âme nouvelle à tout un peuple. A ces « martyrs de la Cochinchine », comment marchanderions-nous notre affection et notre respect ?

BIBLIOGRAPHIE

ŒUVRES DE LURO

Cours d'administration annamite, 1874-1879.

Le pays d'Annam.

Etudes sur l'organisation politique et sociale des Annamites, 1876.

OUVRAGES DE LURO.

DE BIZEMONT. — *Notice sur l'auteur du « Pays d'Annam ».*

Notice biographique dans *La Géographie*, 1921, page 691.

Bulletin de l'E.F.E.O., tome VIII, page 236 sq.

Bulletin de la Société des Etudes indochinoises, 1940, tome XV, 1^{er} et 2^e trimestres consacré à Luro, à l'occasion du centenaire de sa naissance, contenant trois articles de MM. MALLERET, PERIN et TABOULET et un catalogue.

(1) Eliacin et Emile Luro moururent prématurément, dans la fleur de leur âge, le premier en 1875, le second en 1880, des séquelles des maladies qu'ils avaient contractées en Cochinchine. Louis Andrien mourut très jeune, lui aussi, en 1874.

(2) Le 15 janvier 1876, Philastre écrivant à Luro... : « Mon pauvre ami, vous êtes parti meurtri, blessé, dégoûté; on m'a tout raconté. Rappelez-vous que la vérité apparaît toujours à la fin. Aujourd'hui, on reconnaît les mérites d'Eyriaud des Vergnes; demain, on reconnaîtra que vous aviez raison... »

LA SEMAINE DANS LE MONDE

DU 19 AU 25 NOVEMBRE 1944

Pacifique.

— Sur terre, dans les Philippines, les forces nippones établies dans la ligne de défense « Yamashita », située dans l'île de Levte, ont repoussé toute tentative de progression américaine.

— Dans les airs, les forces américaines basées en Chine ont effectué un raid le 22 novembre sur l'île Kyushu, dans les régions de Nagasaki et d'Omura.

D'autres forces américaines, basées dans les îles Mariannes, ont bombardé la région de Tokyo le 24 novembre.

L'aviation japonaise, de son côté, a maintenu son activité au-dessus des Philippines, causant des pertes au ravitaillement américain.

Birmanie.

Dans le secteur central de l'Irrawady, la bataille pour Bhamo se poursuit avec violence.

Plus à l'ouest, les forces japonaises contre-attaquent les forces britanniques qui opèrent dans le secteur de Mawlu, le long de la voie ferrée Myitkyina-Mandalay.

Dans les monts du Chin, le long de la frontière des Indes, les troupes britanniques maintiennent leur pression dans la région de Kalembo, ainsi que dans la vallée de la Chindwin, au nord de Kalewa.

Chine.

Dans le Kwangsi, depuis la prise de Liuchow, situé au cœur de la province, les forces japonaises effectuent un double mouvement vers le nord-ouest, en direction de la province de Kweichow, et vers le sud-ouest, en direction de Nanning et du Tonkin.

Dans le premier mouvement, une colonne japonaise longeant la voie ferrée Liuchow-Kweiyang, s'est emparée d'Ishan (Kinyuan), situé à 80 kilomètres de Liuchow, et poursuit son avance en direction de la frontière la plus proche du Kweichow.

Dans le second, les forces nippones convergent sur Nanning en empruntant la vallée du Si-Kiang et la route directe Liuchow-Nanning.

Sur cette dernière, les Japonais ont occupé Pinyang, situé à 70 kilomètres au nord-est de Nanning.

Europe occidentale.

— En Hollande du sud-est, les forces britanniques ont poursuivi la réduction de la poche allemande située à l'est d'Eindhoven, dans la boucle de la Meuse, et ont occupé la rive ouest de ce fleuve jusqu'en un point situé à 5 kilomètres au Sud de Venlo.

— En Allemagne, l'armée britannique du général Dempsey a pris position sur le flanc gauche des forces américaines qui opèrent à l'est d'Aix-la-Chapelle, et ont déclenché une offensive vers le nord-est, occupant le centre de communications de Geilenkirchen et atteignant la rivière Roer, à l'est de cette ville.

Plus au sud, les troupes américaines ont effectué une nouvelle avance vers l'est et occupé les villes de Eschweiler et Gressenich, situées à 12 kilomètres à l'ouest de Düren, sur la route de Cologne.

Dans le secteur de la Sarre, les forces américaines opérant au nord-est de Thionville, ont pénétré en Allemagne près de Perl, dans la vallée de la Moselle, ainsi qu'à l'ouest de Merzig, situé sur la rivière Sarre.

— En France, l'offensive alliée a abouti à la prise de Metz, Belfort, Mulhouse et Strasbourg.

La plaine d'Alsace a été atteinte par un double mouvement effectué au nord et au sud du massif des Vosges ; le premier effectué par les forces américaines longeant le canal de la Marne au Rhin et débouchant à l'ouest de Strasbourg par le col de Saverne, le second par les forces françaises qui occupèrent Mulhouse après avoir forcé la trouée de Belfort en longeant la frontière suisse.

Le 24 novembre, un détachement de forces françaises effectuait son entrée dans la ville de Strasbourg, à la tête des troupes américaines.

Sur la côte de l'Atlantique, les Alliés ont pénétré dans les défenses extérieures de la poche allemande de Saint-Nazaire.

Europe orientale.

— En Norvège, les forces soviétiques et norvégiennes effectuent des opérations de nettoyage à l'ouest du fjord Varanger.

— En Finlande, les forces finlandaises occupant la ville d'Enare, sur la rive occidentale du lac, ont atteint la frontière norvégienne et libéré la Laponie, à l'exception d'une poche allemande située dans la région des villes de Palojoensuu et Enontekiö, situées à l'entrée du couloir finlandais entre la Suède et la Norvège.

— En Esthonie, l'île Oesel, qui contrôle l'entrée du golfe de Riga, a été entièrement occupée par les troupes soviétiques.

— En Tchécoslovaquie, les forces russes du général Petrov ont poursuivi leurs attaques contre les forces germano-hongroises retranchées sur les hauteurs environnant la ville d'Uzhhorod. Le nœud ferroviaire du Csap, sur la ligne conduisant à Budapest, a été occupé au cours de ces combats.

— En Hongrie, l'armée du maréchal Malinovsky achève l'occupation de la plaine nord-est avant de lancer son offensive sur Budapest.

— En Serbie, les forces bulgares-yougoslaves ont poursuivi leur avance vers l'ouest et occupé les villes de Pristina et Mitrovica, enveloppant la région de Kosovo.

— En Croatie, une double offensive contre Zagreb, venant du sud-est et du sud-ouest, a été déclenchée par les troupes yougoslaves remontant la Save d'une part, et des forces yougoslaves et britanniques aéroportées opérant près d'Ogulin, à l'est de Fiume, d'autre part. Des troupes britanniques opèrent également en Herzégovine et dans le Monténégro au côté des forces yougoslaves.

— La Macédoine a été entièrement libérée par les forces du maréchal Tito.

Europe méridionale.

— En Italie les forces alliées de la VIII^e Armée britannique ont obtenu de faibles gains locaux dans un secteur situé à l'ouest de Forlì et au sud de la route Bologne-Rimini.

— En Albanie, les patriotes se sont emparés de Tirana et du port de Durazzo.

LA VIE EN FRANCE

La remise en état du réseau de navigation fluviale.

18 novembre. — Les trois premières péniches apportant à Paris le charbon des bassins du Nord ont accosté samedi matin au quai de l'usine à gaz de Clichy, chargées de 280 tonnes chacune. En deux mois, la mise en état du réseau des voies navigables du Nord a pu être réalisée grâce aux efforts combinés de nombreux ingénieurs, offi-

ciers, techniciens et ouvriers français. La possibilité de faire parvenir chaque jour 7.500 tonnes de charbon pour les usages industriels et domestiques est envisagée.

Dans les mêmes conditions, du combustible pourra être dirigé sur les mines de fer de Briey et de Longwy, pour que l'industrie métallurgique reprenne son activité.

Quatre péniches d'antracite parties ce matin de Joinville viendront décharger leur cargaison à Paris dans six jours.

M. René Mayer, ministre des Travaux publics et des Transports du G.P.R.F., a inspecté, les trois péniches arrivées, a prononcé une brève allocution et a rendu hommage à tous ceux qui contribuent à la remise en état de navigabilité du réseau fluvial français.

Emission d'un emprunt.

19 novembre. — Le G.P.R.F. vient d'émettre un emprunt. A l'occasion de cette émission, M. Mendès-France, ministre de l'Economie du G.P.R.F., a souligné que l'assainissement financier était une des conditions de la reconstruction et de la rénovation de la France.

La liaison avec l'Afrique du Nord.

21 novembre. — Le trafic entre la France et l'Afrique du Nord va reprendre provisoirement par le port de Sète ; il fonctionnera probablement dès le 15 décembre pour les besoins civils.

Le trafic comportera dans le sens France-Afrique du Nord, l'envoi de 5 à 10.000 tonnes de blé, avant la fin de l'année, sur 50.000 tonnes qui seront envoyées en tout. Si les disponibilités en frêt le permettent, des pommes de terre et des semences seront également expédiées.

En sens inverse, la priorité sera réservée aux corps gras.

A l'Académie française.

21 novembre. — On annonce la publication prochaine de diverses œuvres de membres de l'Académie française. M. Georges Duhamel va donner le tome dixième et dernier de la *Chronique des Pasquier*, le second volume de ses mémoires et un essai sur *La Musique consolatrice*.

M. Paul Valéry poursuit l'exécution de deux pièces qui feront partie de *Mon Faust* ; un certain nombre d'œuvres destinées à illustrer une édition nouvelle de *Monsieur Teste* vont être bientôt terminées.

M. Georges Lecomte a terminé deux romans, *Servitude amoureuse* et *Goindre le vaniteux*. Il en finit un troisième, *Farandole*.

M. Jacques de Lacretelle travaille à un long roman qui est loin d'être achevé, car il partira bientôt pour l'Amérique du Sud. M. François Mauriac a achevé une *Sainte Marguerite de Certone*.

M. Louis Madelon donnera une édition critique des *Mémoires de Fouché* et les 9^e et 10^e volumes de *L'Histoire du Consulat et de l'Empire*.

L'anniversaire du rattachement de la Corse à la France.

21 novembre. — La Corse célébrera le 30 novembre, l'anniversaire de son rattachement à la France.

La situation en Lorraine.

22 novembre. — Le problème du rapatriement en Alsace et en Lorraine sera difficile à résoudre, en raison des difficultés de ravitaillement. Le préfet de la Moselle envisage le rapatriement par équipes des travailleurs indispensables à l'agriculture, puis à l'industrie.

Au Métropolitain à Paris.

23 novembre. — Les stations ci-après du Métropolitain ont été ouvertes à nouveau à la circulation, le 23 novembre : les Sablons, porte de Vincennes ; Bérault, Sentier, Parmentier, Vavin, Hoche, Saint-Sébastien, Froissart, Liberté, Billancourt, Trinité.

Décès de M. Joseph Caillaux.

23 novembre. — M. Joseph Caillaux, ancien président du Conseil, est décédé à l'âge de 81 ans.

Le ravitaillement.

23 novembre. — M. Ramadier, ministre du Ravitaillement du G.P.R.F., a parlé devant l'Assemblée consultative du ravitaillement de la France. Il a fait remarquer que l'observation stricte du plan national est la condition même d'une organisation rationnelle du ravitaillement. Sans doute, une réforme de structure est-elle souhaitable dans l'organisation, mais cette réforme ne peut être que lente, dans l'intérêt même du ravitaillement qui souffrirait de la perturbation que causeraient des mesures trop brutales. Il ne faut donc pas espérer une amélioration trop rapide. Pour les céréales, le pain, la viande, la situation est encore difficile. La récolte de l'année est officiellement de 64 millions de quintaux ; la ration de pain ne pourra pas être augmentée avant la récolte prochaine. Pour le vin, la récolte est de 28 millions d'hectolitres, auxquels on peut ajouter 8 millions provenant de l'Algérie.

La situation est plus favorable pour les pommes de terre, 15 millions de tonnes ont été récoltées. Il eut été possible de rendre la liberté au marché, s'il n'y avait pas eu de question des transports.

Pour les matières grasses, une légère amélioration est escomptée.

Quelques orateurs parlent alors de questions particulières. MM. Lapié et Marin (de la Meurthe-et-Moselle) signalent les difficultés de la région de Nancy. On manque de bois. Le charbon et le ravitaillement arrivent mal, alors que la région, surtout industrielle, a peu de ressources agricoles.

La réorganisation du ministère de l'Education nationale.

24 novembre. — Le *Journal Officiel* publie une ordonnance portant réorganisation de l'administration centrale du ministère de l'Education nationale ; le ministère de l'Education physique et des sports, la direction générale des arts et des lettres, la direction générale de l'architecture, le centre national des recherches scientifiques lui sont rattachés.

La situation en Alsace et en Lorraine.

24 novembre. — En ce qui concerne l'Alsace et la Lorraine, diverses mesures économiques ont été prises.

Un problème très urgent est celui du ravitaillement, pour soulager les populations particulièrement éprouvées ; le Gouvernement sera obligé d'utiliser un certain nombre de camions qui avaient été réservés pour les besoins de la population parisienne.

L'anniversaire de la mort de Clemenceau.

24 novembre. — A l'occasion de l'anniversaire de la mort de Georges Clemenceau, les amis de l'ancien président du Conseil se sont réunis 8, rue Franklin, dans son appartement transformé en musée, où il vécut trente ans et mourut.

M. Jeanneney, ministre d'Etat, a évoqué aussi le souvenir de Michel Clemenceau, fils du « Tigre », absent de Paris.

LA VIE INDOCHINOISE

20 novembre.

Hanoi. — L'ingénieur en chef de la Circonscription Territoriale cite à l'Ordre de la Circonscription Territoriale des Travaux Publics du Tonkin :

1° Le chauffeur de cylindre à vapeur Nguyễn-van-Hiêt, fils de Nguyễn-van-Thang (décédé) et de Lê-thi-Do, originaire du village de Quan-phuong, canton dudit, huyện de Hai-hâu, province de Nam-dinh, pour le motif suivant :

Le rouleau à vapeur n° 811, dont il était le chauffeur, ayant été attaqué à la mitrailleuse, le 18 octobre 1944, par un groupe d'avions étrangers, n'a pas hésité à rester à son poste afin de mettre le rouleau à l'abri. A été grièvement blessé sur place après avoir accompli cette manœuvre, indice d'un courage et d'une haute conscience professionnelle ; est mort des suites de ses blessures.

2° Le mécanicien de cylindre à vapeur Nguyễn-van-Thang, fils de Nguyễn-van-Quy (décédé) et de Pham-thi-Duong (décédée), originaire du village de Quan-phuong, canton dudit, huyện de Hai-hâu, province de Nam-dinh, pour le motif suivant :

Le rouleau à vapeur n° 818 qu'il conduisait ayant été attaqué à la mitrailleuse le 18 octobre 1944 par un groupe d'avions étrangers, n'a pas hésité à rester à son poste afin de diriger le rouleau pour le mettre à l'abri. A été tué sur place après avoir accompli cette manœuvre, indice de courage et de haute conscience professionnelle.

— M. Marcel Destombes, attaché à l'Ecole Française d'Extrême-Orient, a donné au musée Louis-Finot, sous les auspices de la Société des Amis de l'Ecole, une conférence sur les Lettres édifiantes et curieuses des Jésuites au XVIII^e siècle.

22 novembre.

Hanoi. — A l'occasion du départ du Cambodge de M. le Résident Supérieur Gautier, S. M. le roi du Cambodge a adressé le message suivant au Gouverneur Général :

AMIRAL,

Vous avez bien voulu me faire connaître votre décision de rappeler M. le Résident Supérieur Gautier auprès de vous en qualité de Secrétaire général et de désigner M. Berjoan aux fonctions de Résident Supérieur au Cambodge par intérim.

J'ai pris connaissance de votre message avec émotion. Je tiens à vous redire toute la reconnaissance du Cambodge envers M. le Résident Supérieur Gautier qui, au cours d'un trop bref séjour et en dépit des circonstances, a su donner au Royaume l'impulsion magnifique grâce à laquelle il peut poursuivre sa destinée et prendre une part active à l'œuvre commune d'entraide fédérale. Par l'œuvre qu'il a su mener à bien, par son amour sincère du pays, M. le Résident Supérieur Gautier emporte avec lui l'attachement affectueux de tous les Khmèrs, qui seraient heureux un jour de le voir reprendre ses hautes fonctions à la tête du Protectorat.

Soyez assuré, Amiral, que je donnerai à M. Berjoan, nouveau Résident Supérieur, mon appui et ma confiance entière pour la continuation de cette politique de collaboration amicale et étroite dont les résultats se sont montrés si brillants.

— L'Amiral a inauguré à la Maison de l'Information une exposition d'art annamite organisée avec la collaboration de l'Ecole Française d'Extrême-Orient.

Après s'être arrêté devant une vitrine consacrée au docteur Carrel, le grand savant français récemment décédé, le Gouverneur Général a parcouru successivement les deux parties de l'exposition : la première est consacrée à l'art annamite ancien de Dai-la, et aux découvertes récemment faites dans ce domaine par M. Bezacier. La deuxième réunit les spécimens ou des reproductions des plus belles réalisations obtenues au XIX^e siècle par l'art annamite dans la céramique ou le bronze et en architecture.

— Le Commissaire général Sports-Jeunesse a inauguré rue du coton, un premier salon de coiffure où, pour une somme modique, les jeunes seront servis par de bons coiffeurs affiliés à la Société des Amis des Sports.

Phan-thiêt. — Le Résident Supérieur en Annam, accompagné des autorités françaises et annamites de Binh-thuan, a visité les écoles fédérales du Commissariat général Sports-Jeunesse.

23 novembre.

Hanoi. — La Chambre des Représentants du Peuple du Tonkin a organisé, à l'A.F.I.M.A., une grande réception en l'honneur de M. le Résident Supérieur au Tonkin et de M^{me} Chauvet, où étaient conviées de nombreuses notabilités françaises et annamites.

M. Pham-lê-Bông, président de la Chambre, a prononcé une allocution de bienvenue à laquelle a répondu M. le Résident Supérieur Chauvet. Voici quelques extraits de ces deux allocutions :

ALLOCUTION DE M. LE PRÉSIDENT PHAM-LE-BONG.

Je ne peux évoquer aujourd'hui sans une mélancolique émotion les années troubles de 1930-1931 et ces angoissantes semaines de 1940 durant lesquelles, comme administrateur ou comme officier, vous avez rendu les plus éminents services à la cause du Gouvernement, services qui vous ont valu deux des plus élogieuses citations à l'ordre de l'Armée. Partout et tout au tour, votre zèle d'apôtre, servi par une intelligence formée aux plus rigoureuses méthodes mathématiques, vous a permis de remplir au mieux le rôle difficile d'un constructeur, le rôle ardu d'un pacificateur et la tâche infiniment délicate de la réoccupation et de l'apaisement dans une province meurtrie par les hasards de la guerre mondiale. C'est ainsi que vous avez acquis une solide expérience des hommes et des choses de ce pays, expérience complétée par une compréhension sympathique de l'âme de notre peuple. M. le Vice-Amiral d'Escadre Jean Decoux, Gouverneur Général de l'Indochine, Haut Commissaire de la France dans le Pacifique, d'une sollicitude constante et égale pour la Fédération entière, a, sans doute, estimé que ces hautes qualités doivent pouvoir s'épanouir dans un champ d'action plus vaste ; c'est pourquoi il vous a confié la direction suprême des affaires du Protectorat du Tonkin. La Chambre des Représentants du Peuple du Tonkin, dont j'ai l'honneur d'être l'interprète, se félicite sans réserve de ce choix parce qu'elle sait combien votre présence à la tête du Protectorat comporte pour la population annamite en ce tournant de son histoire d'espoir et de soulagement.

S'il semblerait pour le moment oiseux d'assigner une date limite à l'horrible avalanche que déchainent sur nos têtes les « dieux masqués », il est permis d'espérer que tant de deuils, de souffrances et de ruines n'auront pas été inutiles car ils sont en train d'apprendre aux peuples leur impossibilité de vivre faute d'avoir su se donner des principes, une formule de vie conforme aux exigences de leur destin. Par là, nous assistons à la gestation douloureuse et pénible d'une société nouvelle, et la guerre est la porte étroite qui conduit vers ce monde meilleur.

En ce qui concerne l'Indochine entière et le Tonkin en particulier, nous savons que nous pouvons nous en rapporter en toute confiance à la volonté française de nous conduire sans heurts et sans encombre sur le chemin difficile du progrès ; nous qui sommes aujourd'hui reconnaissants à la sagesse du Gouvernement de nous préserver dans la mesure du possible des atteintes d'une guerre sans rémission.

Qu'il me soit permis de rappeler en passant que le Tonkin, terre d'obédience française depuis un demi-siècle, s'honore au cours d'une histoire déjà longue d'être le berceau du peuple annamite. C'est d'ici que sont partis nos grands ancêtres pour aller agrandir et parfaire le patrimoine de la race, tel qu'il a été

fixé dans le Livre du Destin ; c'est sur cette terre qu'ont été posés les premiers fondements de la fortune nationale suivant les possibilités permises dans un décret de la Providence. Chaque parcelle de ce sol correspond à une page frémissante de notre histoire, chaque fleuve symbolise un espoir intarissable, de chaque mont jaillit une aspiration millénaire. Or, c'est la France qui nous a permis de ne pas renoncer à ces aspirations opiniâtrément défendues et héroïquement vécues, la France avec sa politique de compréhension humaine.

De cette politique, qui n'a pas en somme varié avec les fluctuations de la politique, nous avons le bonheur d'assister en ce moment à la réalisation ferme et loyale par les soins de ses représentants les plus qualifiés que dirige avec sa clairvoyante sagesse M. le Vice-Amiral d'Escadre Jean Decoux et dont vous êtes un des membres les plus éminents. Aussi n'est-ce un fait ignoré de personne qu'en ces heures graves de l'histoire du monde où la barque qui porte la fortune de beaucoup de peuples va à la dérive sur la mer des incertitudes, le peuple annamite a les meilleures raisons de croire à l'avenir ; qu'il continue de mettre sa confiance entière en ses dirigeants, et que par conséquent la Chambre des Représentants du Peuple du Tonkin, au nom de qui je parle, est heureuse de vous accueillir au seuil de cette maison où depuis de longues années des hommes de bonne volonté sont venus servir de nobles causes et de vous exprimer, à cette occasion, Monsieur le Résident Supérieur, l'assurance de sa collaboration loyale et dévouée.

ALLOCUTION DE M. LE RÉSIDENT SUPÉRIEUR
P. CHAUVET.

MON CHER PRÉSIDENT,

Je suis extrêmement touché des paroles que vous venez de prononcer, et qui, par delà mes fonctions, s'adressent à la France.

.. La fatigue des exécutants, le manque de conscience ou la cupidité de certains, la multiplicité même des questions à résoudre simultanément viennent souvent compliquer les problèmes économiques les plus simples.

Beaucoup s'inquiètent, par ailleurs, de l'évolution des événements, se demandent où sont leurs intérêts ou leurs devoirs. De tous côtés, à chacun de ses actes, à chacune de ses décisions, l'Autorité aperçoit des souffrances, des efforts, des inquiétudes.

Mais ces efforts, ces inquiétudes, s'éclairent heureusement par l'espoir, sont allégés par la confiance et la sympathie.

Pour me borner aux plus pressants, en matière économique, j'espère que malgré des circonstances particulièrement défavorables, si aucun nouveau cataclysme ne survient, l'alimentation en sel de la population sera maintenue régulièrement sur les bases actuelles jusqu'à la soudure ; que malgré une récolte simplement moyenne et très irrégulière, l'alimentation en riz sera normalement assurée et qu'il sera possible d'alléger sensiblement à la prochaine récolte le prélevement sur les campagnes...

Dans l'autre domaine, la Politique traditionnelle de la France, dont vous avez bien voulu, à l'instant, rappeler le lumineux visage, l'union fraternelle des Français et des Indochinois dans les épreuves, les résultats obtenus, sont les plus sûrs garants de l'avenir.

Tous sont assurés qu'ils peuvent s'en remettre entièrement à cette politique généreuse de la France, dont le drapeau, en pleine tourmente, a protégé le pays de la guerre, alors que les armes étaient momentanément tombées des mains de la Métropole. Tous voient clairement que leur intérêt commun, comme leur devoir, commandent de serrer les rangs autour de lui, autour des autorités du Protectorat qui en ont la garde, autour de S. M. Bao-Dai et de Ses représentants, dans la concorde et la discipline. Je vous convie, à mon tour, Monsieur le Président, à boire aux destinées de la France et de l'Indochine étroitement liées ; au bel avenir du Tonkin, berceau de la race

annamite, dont notre fierté est d'avoir élargi et vivifié les horizons.

25 novembre.

Hanoi. — A l'occasion du Truong-Hy Khanh-Tiêt, le Vice-Amiral d'Escadre Jean Decoux, Gouverneur Général de l'Indochine, a adressé le télégramme suivant à M. le Résident Supérieur en Annam, pour le charger d'être son interprète auprès de S. M. l'Impératrice :

A l'occasion du Truong-Hy Khanh-Tiêt, je vous prie de vouloir bien demander à Sa Majesté l'Impératrice d'agréer les hommages de mes plus respectueux compliments et des vœux que je forme au nom de la France, au nom de tous les Français d'Indochine et en mon nom propre pour Son bonheur et celui de Sa Majesté l'Empereur, ainsi que des Princes et Princesses royaux.

— L'Institut Indochinois pour l'Etude de l'Homme s'est réuni à l'Institut anatomique à Hanoi, le 21 novembre 1944, à 18 h. 30, sous la présidence de M. G. Cœdès.

Naissances, Mariages, Décès...

NAISSANCES.

TONKIN

Jacques, fils de M. et de M^{me} MOREAU (19-11).

COCHINCHINE

Tatiana, fille de M. et de M^{me} IOLKINE (3-11) ;
Colette TRAN-LÊ-XUAN, petite sœur de Michel Trân-cuu-Chân (3-11) ;
Elane, fille de M. et de M^{me} BORDE (6-11) ;
André, fils de M. et de M^{me} BENOIST (16-11) ;
Yolande, fille de M. et de M^{me} CUSSY (16-11).

CAMBODGE

Bernard, fils de M. et de M^{me} Anduze FARIS (19-11).

LAOS

Soundra Prakin, fille de M. et de M^{me} Thip PRAKIN.

FIANÇAILLES.

TONKIN

M. Pierre HUAUX avec M^{lle} BOURBONE ;
M. René MARCHAND avec M^{lle} Bérengère COLIN ;
M. Fernand WALLE avec M^{lle} Claire RIDET.

MARIAGES.

COCHINCHINE

M. André TAYTARD avec M^{lle} Raymonde ALINOT (19-11).

LAOS

M. Thao KHAMPHAY avec M^{lle} Nang KHAMPHONG (22-10) ;
M. LIM-BAC-THIEM avec M^{lle} TANG-SIU-TICA (21-10) ;
M. DAO-DANH-HONG avec M^{lle} NGUYEN-THI-HUÊ (26-9).

DÉCÈS.

TONKIN

M^{me} LEFEBVRE, née Anne-Marie Delas (23-11) ;
M. Laurent CZARNIACK (23-11).

COCHINCHINE

M. TRAN-THIEN-THOI (7-11).

CAMBODGE

M. Georges DE BOISVILLIERS ;
M. MA NADESSIN (17-11).

LE BRIDGE

par LE POULAIN

XI PARTIE « A »

LE SANS-ATOUT SEMI-NÉGATIF (suite).

P	R76
C	AR9
K	10842
T	845

Lorsqu'une main est distribuée 4, 3, 3, 3, comme celle de Nord, rappelée ci-contre, et que le partenaire ouvre d'un pique, il est extrêmement dangereux de soutenir directement à la couleur ; c'est facile à comprendre. Pour pouvoir réaliser un contrat de 4 ou 5 tricks à une couleur d'atout, le demandeur doit pouvoir éliminer de sa main les cartes perdantes en surnombre. Or, il n'y a que deux manières : la première consiste à couper les perdantes avec les atouts du mort et cela exige la présence de couleurs courtes dans la main de celui-ci ; la seconde consiste à défausser les perdantes sur des cartes maîtresses du mort et cela exige en général la présence au mort d'une couleur affranchissable et suffisamment longue.

C'est pourquoi, il est prudent avec la répartition ci-dessus et quelle que soit la force du complément à couleur du partenaire de commencer par répondre sans-atout, ce qui est une enchère nettement limitative de force. Mais, après que l'on a prévenu l'ouvreur d'être prudent, il faut, si on en a l'occasion, l'informer, qu'on lui apporte un complément à sa propre couleur pour peu que la force de la main justifie une seconde déclaration. Ce sera alors à l'ouvreur de décider du contrat final en toute connaissance de cause.

Solution du dernier problème. (Communications)

P	A32		P	1098
C	V76		C	A983
K	AR975		K	103
T	96		T	V1038

Les enchères.

Nord	Est	Sud	Ouest
—	—	1 trèfle	1 carreau
1 pique	—	1 S. A.	—
2 piques	—	3 S. A.	—

Vous êtes en Ouest. De quelle carte devrez-vous entamer ?

De la 4^e meilleure, c'est-à-dire le 7 de carreau. Un joueur peu expérimenté pourrait être tenté de donner un coup de sonde de son Roi de carreau, ce qui serait désastreux car, même si Est parvenait à reprendre la main pour jouer carreau, Sud ferait deux levées à cette couleur !

En résumé, le jeu du Roi est mauvais parce que :
1° Ce gros honneur ne prend qu'une perdante chez Sud ;
2° Il coupe trop tôt la ligne des communications entre Est et Ouest.

PARTIE « B »

LES ENCHÈRES INTERROGATIVES (suite)

Dans la couleur des adversaires :

Pour interroger dans la couleur annoncée par les adversaires, il faut faire un saut de 1. Exemple :

Nord	Est	Sud	Ouest	Observations.
1 pique	2 carreaux	2 piques	—	interrogatif Atout pique
4 carreaux ?				enchère ordinaire
3 carreaux				

Il est admis que l'interrogation peut se faire à la hauteur de 3 dans ces conditions, c'est-à-dire avec saut de 1. Exemple :

Nord	Est	Sud	Ouest	Observations.
1 trèfle	1 pique	2 trèfles	—	interrogatif Atout trèfle.
3 piques (?)				

PROBLÈME — (Communications).

P	65		P	AV9
C	D103		C	AR8
K	1-5		K	AD643
T	ADV1052		T	73

Sud joue 3 sans-atouts.

Le jeu est en duplicate, c'est-à-dire que chaque trick supplémentaire compte. Est-ce que Sud doit gagner le 1^{er} pli à pique avec l'As lorsque Est joue la Dame et espérer stopper la suite avec son valet et son 9 ?

Où doit-il laisser passer ?

Est et Ouest vulnérables.

Ouverture : 4 de pique.

Les mots croisés d'INDOCHINE

Un de nos lecteurs nous a proposé un « mots croisés » nettement plus difficile que ceux que nous avons l'habitude de donner. Il a même poussé le machiavélisme jusqu'à ne pas nous envoyer la solution. Cependant nous avons mis à sa recherche notre excellent collaborateur Frévat qui nous écrit à ce propos la lettre suivante :

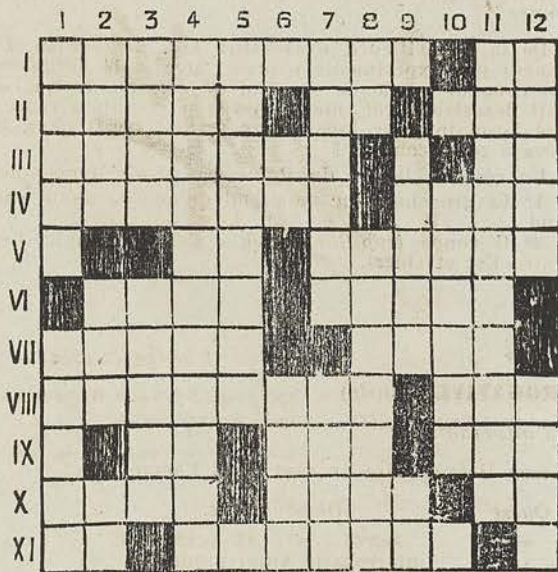
« Je vous retourne votre « mots croisés » résolu. Avec la pluie, il a empoisonné mon séjour à Chapa ; jamais je n'ai connu tant d'insomnies ; je reviens de mes vacances la cervelle sur les genoux. Proposez-le à votre tour aux lecteurs de la revue, mais il faut leur dire que si les définitions de votre « lecteur inconnu » sont généralement astucieuses, plusieurs paraissent encore nébuleuses : le 1 du 8, le 1 du V, le 2 du XI, par exemple.

Peut-être pourriez-vous demander à son auteur quelques explications.

... Nous les demandons, lecteur inconnu.

Quant à vous, Croisés du XX^e siècle, au cri de « Courage, c'est pour l'honneur », armés du Petit Larousse et de votre seule imagination..., chargez... votre stylo !

En raison de l'exceptionnelle difficulté de ce « mots croisés », cette fois-ci nous ne donnerons la solution que dans quinze jours.



Horizontalement.

- I. — Homme du milieu — Fréquenté par des gens de Maisons (*phonétiquement*).
- II. — Baigne une cavité — Début d'une chanson improvisée — Plus d'une y vit le loup.
- III. — Rarement caractérisé par un grand caractère — Initiales d'un aéronaute d'occasion.

- IV. — Grossi par une femme du monde — Phase soviétique.
- V. — Début de concession — Laisse sa peau au poulailler.
- VI. — Corse qui fit un emprunt à un sanguinaire — Art pratiqué par des gens salés et dessalés.
- VII. — Femme de foyer — Fit de l'albumine.
- VIII. — Avait une assez bonne presse — *Phonétique* : recommandé à des gens de toutes les classes.
- IX. — Au retour du refrain — Homme de robe — Nourriture généralement solide.
- X. — Dans une expression chorégraphique — Se connaît à ses effets — Inde moderne.
- XI. — Symbole chimique — Propos des champs.

Verticalement.

1. — Indicateur du quartier latin — Prix de Paris.
2. — Ne sortit pas de la famille — Estime — Centre de pacage.
3. — Avant la première chute — Dans le langage d'un alpiniste.
4. — Abri pour les grains.
5. — Invoquée par le père de l'enfant grec.
6. — En fin de compte — Devant une belle perspective.
7. — Permet l'élaboration de vastes plans — Demi-fantaisiste.
8. — Dans le cadre du permis — Parfois pris par la bande.
9. — Prédit à une pastoure — S'en va de la poitrine.
10. — Ne survit pas à la première.
11. — Qualifie l'ouvrage du feu.
12. — Affection — Parcours par Saint Thomas.

Solution des mots croisés dirigés de G. Rimant. — N° 9.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I	O	N		U	N	I	V	E	R	S
II	R	A	I	S	O	N		R	I	O
III	I	V		A	U	T	R	E		
IV	G	I	T		V	I	E		P	I
V	I	R	E		E	T	A	B	L	E
VI	N	E		E	A	U		R	A	T
VII				N	U	L	L	I	T	E
VIII	L	O	I	N		E	O	L	E	
IX		D	O	U	E		T	L	E	M
X	D	E	M	I		D	I	A	N	E

Vu pour autorisation d'imprimer (Arrêté du 27-8-44).

Le Gérant : PHAM-XY-HOAN.

Imprimerie G. TAUPEN ET C^{ie}

COMPAGNIE DES EAUX ET D'ÉLECTRICITÉ DE L'INDOCHINE

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 95.000.000 DE FRANCS

Siège Social à PARIS : 62 bis, Av. d'Iéna, 16^e arrondissement

-:- Direction Générale à Saigon : 72, Rue Paul-Blanchy -:-

Usines Électriques à Saigon, Cholon Phnompenh, Dalat

ÉTUDES, FOURNITURES ET MONTAGE

de toutes installations électriques particulières et industrielles, hydrauliques et frigorifiques

FOURNITURE, POSE ET RÉPARATION

de matériel d'éclairage électrique, ventilation, force motrice, etc...

Registre de Commerce Saigon N° 278

Au Cinéma

MAJESTIC

SAIGON
HANOI

Les meilleurs films
dans les
meilleures salles

Mesdames, n'oubliez aucune des 5 Crèmes

Tanagra

auxiliaires infaillibles de votre beauté :

TANAGRA-MYSTERE, Crème anti-rides aux Hormones.

TANAGRA-ECUME, Crème démaquillante.

TANAGRA-NEIGE, Crème de jour pour peaux normale, grasse et sèche.

TANAGRA-MOUSSE, Crème de nuit.

SANTÉ — BEAUTÉ — CHARME



GRACE À SON COQ DE COMBAT, XA
XÊ A DÉPOUILLÉ LY TOÉT DE
TOUT L'ARGENT QUE CELUI CI AVAIT
GAGNÉ À LA LOTERIE INDOCHINOISE

